



COMPTÉ  
ADMINISTRATIF  
2016



# 2016, première année de fonctionnement d'une Métropole élargie, organisée autour de services mutualisés, qui continue d'évoluer sur des bases financières saines.

## > En résumé

L'année 2016 a été marquée par la **mise en place des premiers services communs entre Bordeaux Métropole et ses communes** dans le cadre de la mutualisation, mais également par la **poursuite des transferts de compétences des communes membres et du Département**. Cette « métropolisation », axée sur une nouvelle organisation des services qui conjugue effet d'échelle et souci de proximité, a nécessité le transfert d'environ 2000 agents qui ont rejoint la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour pouvoir transférer à la Métropole la dynamique des charges induites par la mutualisation des services (effectifs et moyens d'intervention) et les transferts de compétences, le principe qui a été retenu est celui d'un financement des services communs par imputation annuelle sur l'Attribution de compensation (AC), prenant en compte à la fois les charges réelles de fonctionnement, le renouvellement des immobilisations, l'entretien des locaux ainsi que des charges de structure. Ce choix, opéré dans le cadre du Pacte financier et fiscal métropolitain voté le 30 octobre 2015, a permis aux communes le transfert de la dynamique de ces charges mutualisées au budget métropolitain. En conséquence, ces changements ont **fortement modifié la structure des masses budgétaires, autant en dépenses qu'en recettes**, complexifiant ainsi la comparaison avec les exercices précédents.

Cette mutation s'est effectuée sur une base solide puisque **la Métropole a conservé une santé financière saine en 2016** et son rôle d'investisseur malgré des dotations de l'État qui ont continué de baisser lors de cette même période.

## Synthèse des résultats 2016

Hors opérations d'ordre et mouvements entre budgets :

- Recettes réelles nettes = 1 403,43 M€ (-0,87 %)
- Dépenses réelles nettes = 1 313,33 M€ (+5,39 %)
- Résultat brut = 221,86 M€ (-29,68 %)
- Restes à réaliser (solde) = 95,31 M€ (-41,64 %)
- **Résultat net = 126,55 M€ (-16,84 %)**, disponible pour une affectation au budget supplémentaire 2017

> Les **recettes réelles** totales perçues en 2016 (1,403 Md€) sont en légère baisse de 0,87 % par rapport à 2015 en raison d'une diminution importante des **recettes d'investissement de -32,43 %** à 261,82 M€ (387,50 M€ en 2015). Celle-ci est toutefois contrebalancée par une progression **des recettes de fonctionnement (+11,09 %)** s'expliquant surtout par les attributions de compensation reçues des communes, faisant suite à la mise en place du processus financier de compensation des charges dans le cadre de la mutualisation des services et des transferts de compétences. Quant à la fiscalité ménage (103,46 M€), elle progresse peu (+0,5 %), et en raison uniquement de la revalorisation annuelle des bases décidées par le Parlement (+1 %) et de l'augmentation physique des habitations taxables. De même, la fiscalité économique (195,7 M€) augmente de +1,47 % (contre 3,4 % l'année dernière) et le versement transport (173,08 M€) de +4,77 %. Les autres recettes sont également en hausse (+6,75 %). Ces progressions couvrent cependant à peine les baisses des dotations de l'État (97,4 M€ depuis 2012), d'où une évolution négative au global.

> En parallèle, **les dépenses réelles** totales de l'exercice (1,313 Md€) toutes sections confondues, progressent plus rapidement par rapport aux deux années précédentes, soit 5,39 % en 2016, pour +1,81 % en 2015 et 1,56 % en 2014. Ainsi, **les dépenses réelles totales de fonctionnement (825,64 M€)**, incluant les frais financiers, **ont augmenté de 21,49 % en 2016**, alors qu'elles étaient en baisse de -1,6 % l'année dernière. **Cette hausse s'explique essentiellement par la mise en place de la métropolisation qui a généré un accroissement des moyens des services et de la masse salariale.**

> En revanche, les **dépenses réelles d'investissement (487,69 M€) sont en baisse de 13,9 %** par rapport à 2015 (566,6 M€), en raison notamment d'une forte diminution des immobilisations financières (-79,47 %) passant à 15,22 M€ cette année contre 74,12 M€ en 2015 (pour l'essentiel, prises de participations dans la SEM REGAZ et créances accordées à la La Fab pour l'opération « 50 000 logements »).

> Concernant le programme d'équipement, **sur un total de dépenses de 353,31 M€** (contre 388,22 M€ en 2015), **les investissements directs (269,46 M€) diminuent globalement de -15,10%**, sachant que la diminution provient pour la majeure partie d'une forte réduction des investissements du tramway (-35,80 M€, soit -55,56 % liés à la fin progressive de la 3<sup>e</sup> phase du tramway). Par ailleurs, **les investissements directs hors tramway se contractent pour leur part de -4,79% seulement (-12,13 M€)**. Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2016, **le pourcentage des crédits mandatés au titre du programme d'équipement ressort à 59,5%. Ce taux est néanmoins supérieur au taux de consommation moyen constaté entre 2010 et 2015 (58,4%)**, en raison d'une meilleure maîtrise des prévisions annuelles (montée en charge de la gestion en AP/CP), mais en baisse par rapport à 2015 (63,5 %).

> Au final, **le résultat net disponible de l'exercice 2016 (126,55 M€)**, après prise en compte des restes-à-réaliser, recule de 16,84 % par rapport à 2015. À noter que, dans une perspective de soutenabilité pluriannuelle, cette somme couvre tout juste au global le lissage des crédits de paiement gérés en AP/CP (114 M€).

> **Très faible mobilisation d'emprunts en 2016**, avec seulement un prêt de **5 M€** souscrit auprès de l'Agence France Locale (AFL) pour financer le budget annexe réseaux de chaleur.

> **L'encours de dette (557,4 M€)** baisse de 8,6 %, il se répartit en **78,4% de taux fixe** (contre 74,1 % en 2015) et **21,6% de taux variable**, résultat d'une stratégie prudente et de long terme pour se préserver des hausses de taux. **L'encours de dette par habitant (719 €) baisse de 92 €.**

> Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, qui continue en 2016, **la diminution cumulée des dotations** versées à la Métropole, entamée depuis 2012, **atteint -97,4 M€**. S'y ajoute **la contribution au FPIC à hauteur de -32,5 M€, soit un mon-tant cumulé sur la période 2012/2016 de -129,8 M€**, et qui atteindrait 200 M€ en 2018 à législation constante.

> Concernant la Dotation de solidarité métropolitaine (DSM), **Bordeaux Métropole** reste l'une des entités **les plus redistributrices au sein des communautés urbaines et métropoles de plus de 200 000 habitants** avec une DSM versée de 44,21 € par habitant en 2016.

Malgré un bouleversement profond de son organisation sur une période de temps très courte, et malgré une baisse continue des dotations de l'État, Bordeaux Métropole a maintenu un autofinancement correct, diminué son endettement, assuré son rôle de redistribution auprès des communes, maintenu son niveau d'investissement et le taux de réalisation de son programme d'équipement (hors tramway), et conforté la maîtrise de ses dépenses courantes de fonctionnement.

## > La traduction financière de la métropolisation en 2016, année de mise en place des premiers services communs, a profondément modifié la structure des masses budgétaires du Compte administratif

Dans un contexte international toujours tendu, un contexte national de ralentissement de l'activité mais de mince reprise de l'emploi fin 2016, Bordeaux Métropole a continué d'étendre le périmètre de ses interventions en 2016, en poursuivant le transfert de nouvelles compétences, tout en s'appuyant sur une administration totalement réorganisée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 autour des nouveaux services communs issus du premier cycle de mutualisation mis en place avec 11 de ses communes membres.

Par souci d'optimisation financière et de simplification de gestion, il a été décidé, dans le cadre de la mise en place des conventions de création des services communs, de financer la dynamique de charges transférées à la Métropole par **imputation annuelle sur l'Attribution de compensation (AC)**, selon une méthode prenant en compte à la fois les charges réelles de fonctionnement, le renouvellement des immobilisations, l'entretien des locaux occupés par les agents transférés, ainsi qu'une part de charges de structure en fonction du niveau de mutualisation choisi par la commune.

En conséquence, ces changements ont **fortement modifié la structure des masses budgétaires, autant en dépenses qu'en recettes**, complexifiant ainsi la comparaison avec les exercices précédents.

Cette mutation a également nécessité au niveau financier de basculer vers **une nouvelle nomenclature comptable (M.57)** propre aux métropoles et d'adopter **un nouveau cadre de gestion** permettant de suivre les dépenses et recettes induites par l'élargissement des compétences et des missions.

Dans ce contexte, le Compte administratif 2016 retrace, sous l'angle comptable, les actions menées par Bordeaux Métropole au cours de cet exercice, dans les divers domaines de sa compétence.

Tous budgets confondus et hors opérations d'ordre et mouvements internes entre budgets, le Compte administratif 2016 se caractérise par :

## > Un volume de recettes en baisse et des dépenses qui continuent leur progression en dépassant les 1,3 milliard d'euros

Les **recettes réelles totales se réduisent légèrement** alors que **les dépenses réelles culminent de nouveau à un niveau élevé**, soit respectivement -0,83 % de recettes et +5,39 % de dépenses. Elles se caractérisent par :

- Un **montant total de recettes réelles** qui s'élève, **hors résultats antérieurs reportés, à 1,403 Md€, en baisse de -12 M€** par rapport à 2015 (1,415 Md€).

Les **recettes réelles de fonctionnement** (1 141,61 M€), qui intègrent les produits exceptionnels et les recettes de cessions, **progressent de 11,9%**, après une hausse de 4,6% en 2015 (1 027,65 M€).

À l'inverse, les **recettes réelles d'investissement** (261,82 M€) connaissent une forte diminution **de -32,43%** par rapport à 2015 (387,50 M€) après avoir subi une légère baisse de -0,83 % entre 2014 et 2015.

- Un **montant total de dépenses réelles** qui atteint, **hors résultats antérieurs reportés, 1,313 Md€** contre 1,246 Md€ en 2015, soit une augmentation de +67 M€. Son évolution repart cette année à la hausse (+5,39 %) après une progression modérée sur les 2 années précédentes (+1,81 % en 2015 et +1,56 % en 2014).

**1 403 427 367,98 €**  
de recettes annuelles

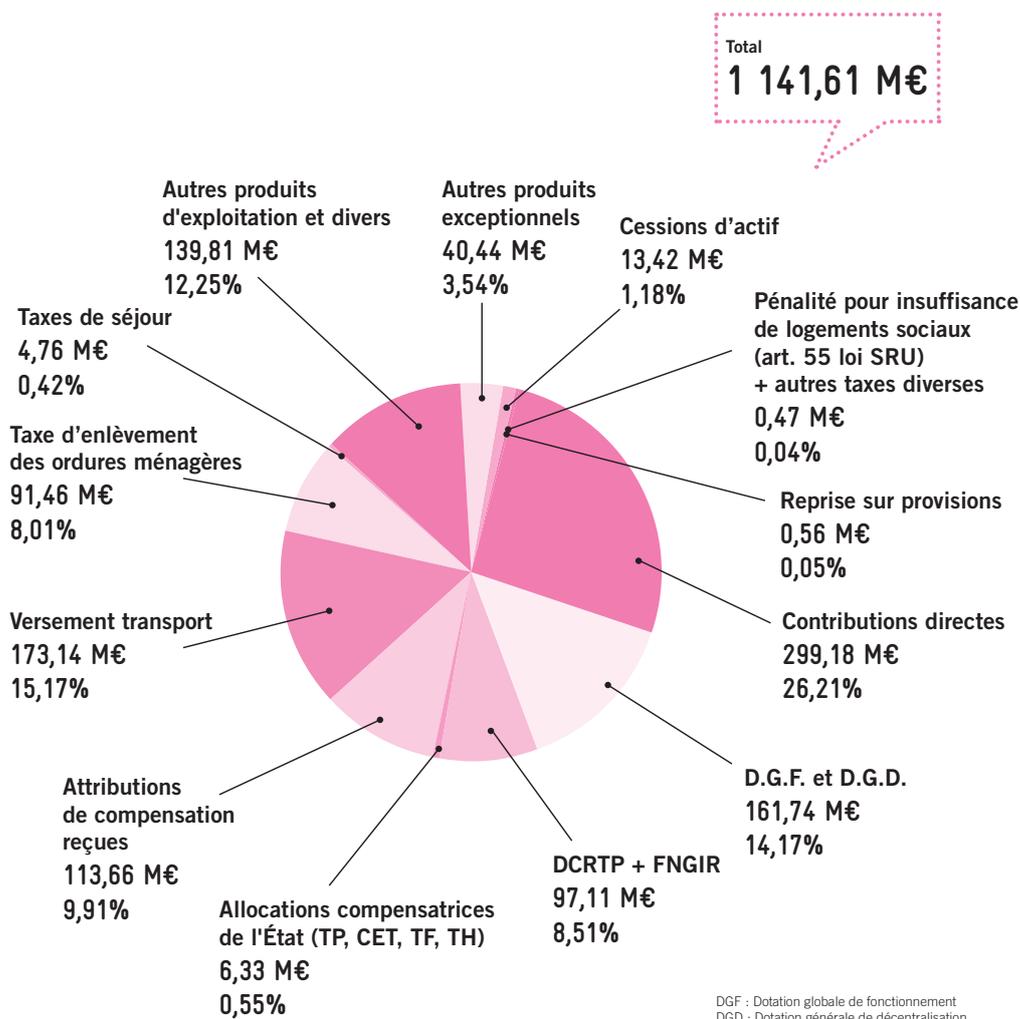
**1 313 328 011,63 €**  
de dépenses annuelles

## > Des recettes de fonctionnement qui continuent de s'accroître en dépit d'une baisse des dotations

Les **recettes de fonctionnement** hors excédent antérieur reporté (164,8 M€ en 2016 et 153,14 M€ en 2015), en augmentation de 11,9 %, s'élèvent à **1,142 Md€**, contre 1,028 Md€ en 2015.

**Hors produits exceptionnels, cessions d'actif, reprises de provisions** (54,42 M€ en 2016 et 45,31 M€ en 2015), et **hors attributions de compensation reçues des communes** (113,19 M€), **les recettes de fonctionnement « courantes » augmentent de seulement de +0,71 % en 2016** (contre +2,4 % en 2015) grâce à la progression du produit fiscal, et malgré une baisse continue des dotations versées par l'État (-16,3 M€ en flux par rapport à 2015, (-18,12 M€ par rapport à 2014 et -41,6 M€ depuis 2013).

Ventilation des recettes de fonctionnement en 2016



## Des dotations de l'État en baisse constante depuis 2014, en partie compensée par une légère progression de la fiscalité

En 2016, hors fiscalité et dotations affectées (TEOM, DGD Transports scolaires), l'ensemble des recettes de fiscalités et de dotations s'élève à **564,37 M€** (578,11 M€ en 2015), dont un montant de dotations de 265,19 M€ (282,39 M€ en 2015).

### > Dotations : en baisse continue depuis 2014

Ainsi, l'année 2016 a été une nouvelle fois marquée par une **diminution des dotations de l'État à hauteur de -16,301 M€ en flux** (contre -18,1 M€ en 2015 et -7,2 M€ en 2014), **dont -14,340 M€ au titre de la contribution au redressement des finances publiques** (-14,8 M€ en 2015 et -6 M€ en 2014). Cette perte se traduit notamment par une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et des compensations fiscales, dites « variables d'ajustement ».

**La baisse de DGF s'accroît à nouveau**, pour atteindre -8,93 % en flux (**soit -15,865 M€**) par rapport à 2015, contre -8,60 % l'année précédente (-16,641 M€) :

- Une diminution de la **dotation d'intercommunalité de 13,365 M€ en flux** (-13,76 M€ en 2015 et -4,79 M€ en 2014), suite à l'effet conjugué d'une augmentation de +1,08 M€ s'expliquant par l'accroissement de la population de 12 309 habitants sur notre agglomération (soit 12 309 x 87,9932 € (dotation d'intercommunalité à l'habitant), des régularisations sur les contributions au redressement des finances publiques de 2014 et de 2015 à hauteur de -31 650 € et de -76 510 €, et par une ponction de -14 339 921 € au titre de la contribution 2016 au redressement des finances publiques.

- Une minoration de la **dotation de compensation de 2,5 M€** en flux (contre -2,88 M€ en 2015, -0,96 M€ en 2014, -2,49 M€ en 2013 et -1,99 M€ en 2012).

**Les dotations vont continuer à diminuer au moins jusqu'en 2018, et pourraient atteindre sur la période 2012-2018 (étalement sur 2017/2018 du dernier prélèvement sur la DGF) une baisse évaluée à plus de 200 M€ pour Bordeaux Métropole.**

La structure du Compte administratif 2016 atteste toujours, suite à la réforme de la taxe professionnelle, de la **forte dépendance du budget de la Métropole aux dotations de l'État** et ce malgré la **baisse continue des concours financiers de l'État** aux collectivités locales depuis 2012.

Hors attributions de compensations reçues (113,188 M€), et hors affectation des prélèvements pratiqués en application de l'article 55 de la loi SRU (272 858€), il ressort que **les dotations reçues en 2016 représentent encore près de 47 % de l'ensemble fiscalité / dotations** (soit **265,186 M€** pour 564,560 M€ des recettes fiscales et dotations) pour 48,8 % en 2015, 51,1 % en 2014, 51,3 % en 2013 et 54 % en 2012).

Bien qu'en diminution, il faut rappeler que les dotations représentaient 35,7 % du global en 2009 (année qui précède la réforme de la Taxe Professionnelle).

Libellés	Montants	% dans Total
Total part Fiscalité (hors attributions de compensation et recettes loi SRU)	<b>304 136 053,47</b>	<b>53,42 %</b>
Total part Dotations de Compensation	<b>265 186 137,00</b>	<b>46,58 %</b>
<b>Ensemble Fiscalité + Dotations (hors fiscalité et dotations affectées, c'est-à-dire TEOM et DGD)</b>	<b>569 322 190,47</b>	<b>100,00 %</b>

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
DGD : Dotation Générale de Décentralisation

Dans le même temps, **pour la 5<sup>e</sup> année consécutive**, notre Établissement a contribué au **Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)** qui vise à élargir, par le biais d'un prélèvement sur les recettes fiscales du secteur communal (communes et intercommunalités), les moyens consacrés à la réduction des inégalités entre les territoires via un dispositif national de péréquation horizontale.

Bordeaux Métropole a ainsi contribué à hauteur de -5,931 M€ en flux 2016 (-4,13 M€ en 2015, -3,22 M€ en 2014, -1,83 M€ en 2013 et -0,67 M€ en 2012), **cette contribution continuerait à augmenter pour atteindre 2 % des ressources fiscales du bloc communal en 2018.**

Par ailleurs, l'impact de la métropolisation (régularisations et transferts de compétences, mutualisation) sur les attributions de compensation versées par les communes membres va se traduire par une **augmentation du coefficient d'intégration fiscale (CIF)** avec une simulation d'un CIF 2018 qui atteindrait 0,517801 pour **0,453261 en 2016**. Le CIF servant de clef de répartition de la contribution au FPIC entre l'EPCI et ses communes membres, son augmentation se traduira par une contribution métropolitaine plus importante tant en valeur qu'en proportion pour l'avenir (alors que ce prélèvement diminuera pour les communes).

#### > **Des recettes fiscales qui progressent légèrement**

Les **contributions directes** (hors rôles supplémentaires et hors TEOM affectée au Budget annexe « Déchets Ménagers et assimilés ») **et les compensations fiscales s'élèvent à 399,192 M€** (pour 396,456 M€ en 2015, 388,686 M€ en 2014, 387,911 M€ en 2013), représentant **35,4 % des recettes réelles consolidées de fonctionnement**, hors produits de cession et reprise de provisions, pour 39,9 % durant les 2 années précédentes et 38,1 % en 2013.

**Le produit issu de la fiscalité** (CFE+CVAE+TH+TFP NB+IFER+TASCOM), hors taxes affectées, s'est élevé au total à **299,179 M€** (pour 295,796 M€ en 2015) **dont 3,435 M€ au titre des rôles supplémentaires perçus en 2016** (pour 4,05 M€ en 2015 et 4,19 M€ en 2014).

Cela représente **26,5 % des recettes réelles consolidées de fonctionnement** (contre 29,8 % en 2015, 29,6 % en 2014 et 28,7 % en 2013), hors produits de cession et provisions (1,128 Md€ en 2016 pour 993,18 M€ en 2015) alors que, par exemple, le seul produit de la Taxe Professionnelle représentait 40,1 % de ces mêmes recettes au Compte administratif 2009.

En **2016**, Bordeaux Métropole a ainsi perçu au titre des **contributions directes et des compensations un montant total de 402,627 M€** pour 400,502 M€ en 2015 (et 392,881 M€ en 2014) :

Libellés	CA Montant 2015	CA Montant 2016	Évolution en volume	Évolution en %
Contributions directes (CFE, CVAE, TH, TFPNB, IFER, TASCOM) hors rôles supplémentaires	291 750 061	295 744 241	3 994 180	1,37 %
Dotation unique spécifique de Taxe Professionnelle de TP	2 874 964	2 438 185	-436 779	-15,19 %
Dotation pour Réduction Création d'Etablissements	77 027	76 785	-242	-0,31 %
Dotation de Compensation des exonérations accordées en Zone d'aménagement du territoire	127 725	182 764	55 039	43,09 %
Dotation de Compensation des exonérations de CVAE	50 175	27 254	-22 921	-45,68 %
Dotation de Compensation des exonérations de TH et TFPNB	4 461 866	3 608 726	-853 140	-19,12 %
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	33 466 429	33 466 429	0	0,00 %
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	63 647 578	63 647 578	0	0,00 %
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	33 466 429,00	33 466 429,00	0,00	0,00 %
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	63 647 578,00	63 647 578,00	0,00	0,00 %
<b>Total hors rôles supplémentaires</b>	<b>396 455 825</b>	<b>399 191 962</b>	<b>2 736 137</b>	<b>0,69 %</b>
Total rôles supplémentaires	4 046 698	3 435 093	-611 605	-15,11 %
<b>Total</b>	<b>400 502 523</b>	<b>402 627 055</b>	<b>2 124 532</b>	<b>0,53 %</b>

**Entre 2015 et 2016, le produit des impositions directes et des compensations a progressé de +0,5% (contre +1,9% précédemment).** Cette augmentation nette s'explique par :

> des produits des contributions directes en progression de +3,383 M€, soit +1,1 % répartis comme suit :

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en € 2016/2015	% Évolution 2016/2015
Cotisation foncière des entreprises	97 448 180	110 156 537	113 067 727	117 233 066	119 396 765	2 163 699	1,85%
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	56 661 675	60 936 537	59 773 447	60 411 580	59 927 475	-484 105	-0,80%
Taxe sur la surface commerciale	9 449 663	10 979 212	10 321 307	11 814 282	12 823 688	1 009 406	8,54%
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	2 812 161	2 921 780	3 335 741	3 406 474	3 555 974	149 500	4,39%
<b>Total impôts économiques</b>	<b>166 371 679</b>	<b>184 994 066</b>	<b>186 498 222</b>	<b>192 865 402</b>	<b>195 703 902</b>	<b>2 838 500</b>	<b>1,47%</b>
Taxe d'habitation	90 880 091	94 852 066	97 913 401	102 076 966	102 679 219	602 253	0,59%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties		98 291	98 563	102 801	100 841	-1 960	-1,91%
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	734 871	688 081	854 722	751 590	695 372	-56 218	-7,48%
<b>Total impôts ménages</b>	<b>91 614 962</b>	<b>95 638 438</b>	<b>98 866 686</b>	<b>102 931 357</b>	<b>103 475 432</b>	<b>544 075</b>	<b>0,53%</b>
<b>Total des impôts</b>	<b>257 986 641</b>	<b>280 632 504</b>	<b>285 364 908</b>	<b>295 796 759</b>	<b>299 179 334</b>	<b>3 382 575</b>	<b>1,14%</b>

- **l'effet revalorisation des bases de 1 %** a généré un produit supplémentaire de **+2,161 M€** (dont +1,136 M€ au titre de la CFE, +1,017 M€ au titre de la TH, +1 026€ sur la TFPNB et +7 144 € sur la TAFPNB);
  - **un effet variation positive physique des bases** qui a entraîné un produit supplémentaire de **+1,158 M€** (dont +1,580 M€ de CFE, -0,392 M€ de TH, -2 782 € de TFPNB et -26 193 € de TAFPNB);
  - la baisse nette de TH issue de la variation négative des bases s'explique par les évolutions législatives prévues à l'article 75 de la loi de finances pour 2016 qui réintroduit le bénéfice de la majoration d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour les contribuables célibataires, divorcés, séparés ou veufs vivant seuls et ayant supporté seuls la charge d'un enfant pendant au moins cinq ans;
  - un produit de **CVAE** en diminution de **-0,484 M€**;
  - un produit de **TASCOM** en progression de **+1,009 M€**;
  - un produit d'**IFER** en progression de **+0,150 M€**;
  - une baisse des rôles supplémentaires perçus de **-0,612 M€**;
- > une **baisse des allocations compensatrices d'exonérations fiscales de -1,258 M€** qui jouent le rôle de variables d'ajustement, **soit -16,6%**.

## Le Versement Transport (VT)

Représentant 15,2% des recettes de fonctionnement, le produit du **Versement Transport (VT) s'élève en 2016 à 173,136 M€**, soit une progression faciale de +3,89% par rapport au produit enregistré en 2015 (166,648 M€).

Il convient cependant de noter que dans le produit de 173,136 M€ enregistré en 2016, figure un surplus de 0,805 M€ de 2015, ramenant ainsi le produit effectif de 2016 à 172,332 M€. En effet, le produit à recevoir estimé et enregistré sur l'exercice 2015 était de 9,627 M€, alors qu'au final 10,432 M€ ont été réellement encaissés en 2016 au titre de l'exercice 2015.

Il importe également de relever que sur 2017, un surplus de produit 2016 par rapport au produit à recevoir enregistré sur 2016 et contrepassé sur 2017 a été encaissé pour un montant de 0,744 M€ **portant le produit définitif véritablement imputable à l'exercice 2016 à 173,076 M€**.

**Le produit du VT ainsi corrigé (173,08 M€) progresse de +4,8% en 2016 par rapport à 2015** (après +4,3% l'année d'avant).

**Au niveau du compte agrégé de l'ensemble des budgets**, hors produits de cession, reprises de provisions et résultats antérieurs reportés (1,128 Md€), **le produit du VT représente**, en outre, **15,4% des recettes réelles de fonctionnement** (contre 16,9% en 2015).

Versement transport :

**173 076 031,97 €**  
**en hausse de +4,8%**

## La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

En 2016, le produit de la TEOM s'est élevé à 91,459 M€, contre **83,687 M€** en 2015, et 81,499 M€ en 2014, soit **une progression de 9,3 %**, (pour +2,7 % en 2015, +2,9 % en 2014).

Cette progression découle de l'effet cumulé de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales de 1 % (+83 586€), de la variation physique des bases servant d'assiette à cette taxe (+2,438 M€), de l'augmentation des taux (+5,147 M€) et de rôles supplémentaires (+0,103 M€).

Recettes TEOM :

**91 458 744 €**  
en hausse de **+9,3 %**

## Les recettes du réseau TBM

À l'issue de la clôture des comptes de la Délégation de service public (DSP) d'exploitation du réseau de transport en commun, **le total des recettes perçues au titre de l'exercice 2016 s'élève à 69,382 M€**, dont 66,482 M€ de recettes tarifaires, contre 64,964 M€ en 2015, **soit une progression de +6,8 %**. Cette hausse du total des recettes **contribue à maintenir un ratio de couverture** (recettes / dépenses) au dessus des 30 % (**32,6% en 2016 et 31,5% en 2015**), malgré une hausse des dépenses en 2016.

## > Des dépenses réelles d'investissement en baisse, le programme d'équipement (353,31 M€) est impacté par la diminution des investissements du tramway

En diminution de **-13,93%** par rapport à 2015, le montant global des dépenses d'investissement atteint **487,686 M€**, sachant que ce volume d'investissement est le plus bas depuis 2012, année où les dépenses furent les plus importantes avec près de 594,9 M€.

Hors programme d'équipement, les dépenses se réduisent fortement à 134,37 M€ en 2016, après 178,38 M€ l'année dernière, soit -24,67%. Ceci s'explique notamment par des immobilisations financières qui baissent de 79,47%, passant à 15,22 M€ cette année, contre 74,12 M€ l'année précédente qui avait été marquée par la prise de participations dans la SEM REGAZ dans le cadre du transfert de la compétence « concession de distribution de gaz ».

À noter cependant que les mouvements sur comptes de dette en capital progressent de 11,65% (109,21 M€ en 2016 contre 97,81 M€ en 2015). Le montant réalisé en 2016 comprend la constatation du versement du second pacte de 50,98 M€ dans le cadre du rachat des actions de la ville de Bordeaux, pour la prise de participations par Bordeaux Métropole dans la SEM REGAZ.

Il en est de même pour les reversements de dotations et de participations diverses qui progressent de +66,05% en 2016, soit +7,47 M€ (4,50 M€ en 2015), car ils comprennent, en plus des restitutions aux pétitionnaires (0,46 M€), la régularisation des reversements aux communes de la part de Taxe Locale d'Équipement (TLE) pour 2,16 M€ et de la part de Taxe d'Aménagement (TA) pour 4,33 M€ des années 2014 et 2015 ainsi que les rétrocessions.

Le **programme d'équipement (353,313 M€)**, qui représente 72% des investissements globaux sur l'exercice, continue de baisser en 2016 (-9%), après avoir subi une diminution de -15,7% l'année dernière. Depuis 2014, ce sont 3 années consécutives de baisse des dépenses d'équipement qui mettent le niveau du programme réalisé en 2016 en deçà de celui de 2014 en valeur historique (435,709 M€), donc hors revalorisations économiques.

Réalisation du programme d'équipement 2011-2016  
en millions d'euros



Il convient néanmoins de nuancer cette baisse constatée en première lecture, car, **hors investissements du tramway (28,64 M€ en 2016 pour 64,43 M€ en 2015), le programme d'équipement se maintient globalement en 2016 avec 324,68 M€ réalisés**, montant supérieur à 2015 (323,79 M€) et à 2014 (298,61 M€). Même si les investissements directs ont tendance à se réduire en 2016 (-4,79 % par rapport à 2015), on constate qu'**ils restent supérieurs à 2013 et 2014 en valeur historique**. La réduction globale du programme d'équipement 2016 s'explique donc pour l'essentiel

par **la baisse des dépenses mandatées en 2016 suite au décalage des derniers chantiers de la 3<sup>e</sup> phase de réalisation du tramway** (ligne D et extension de la ligne C vers Villenave-d'Ornon).

Par rapport au total des crédits prévus au titre du programme d'équipement 2016 (y compris les crédits reportés fin 2015, budget supplémentaire et décisions modificatives), **le pourcentage des crédits mandatés ressort à 59,46 %**, en diminution par rapport à 2015. Hors investissements pour le tramway, il se maintient à 60,16 % (61,81 % en 2015).

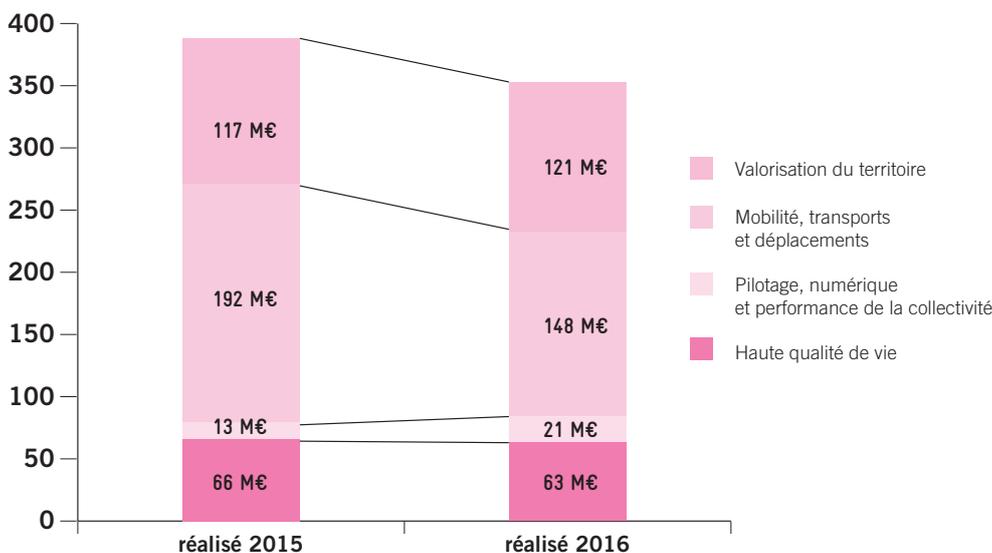
Dépenses d'équipement en 2016 : **353 313 368,27 €**  
**2,49 Md€** de dépenses d'équipement mandatées depuis 2011

Les **subventions d'équipement versées et fonds de concours** (investissements indirects) **s'élève à 83,855 M€, en nette progression de +18,37% par rapport à 2015** (après une diminution de 7,9 % en 2015). **Elles représentent 35% des dépenses d'équipement hors tramway en 2016**. La progression des investissements indirects depuis 2011 (+72,75 %) marque une rigidification de la section d'investissement, puisque ce type de dépenses se traduit par des appels de fonds sur lesquels notre Établissement a peu de maîtrise, notamment au regard des calendriers prévisionnels pluriannuels.

Depuis 2016, le cadre de gestion de Bordeaux Métropole s'articule autour des quatre grands domaines suivants :

- Haute qualité de vie,
- Pilotage, numérique et performance de la collectivité,
- Mobilité, transports et déplacements,
- Valorisation du territoire.

Programme d'équipement - Evolution 2015/2016



Sur l'exercice 2016, investissements directs et indirects confondus, **le domaine de la « mobilité, transports et déplacements » reste celui sur lequel a été réalisé l'essentiel des dépenses, soit 148,293 M€ (42 % du programme d'équipement)**, mais il enregistre une baisse importante de -22,89 % en 2016. La part du tramway ne représente plus que 28,6 M€ en 2016, soit seulement 19,3 % du montant du domaine « Mobilité, Transports et Déplacements » (contre 34,4 % en 2015 et 65 % en 2014).

**Concernant le tramway**, les travaux d'**extension des lignes A, B et C** se sont élevés à **21,74 M€**, contre **24,39 M€** en 2015 et 84 M€ en 2014. L'extension de la **ligne C vers Blanquefort** (15,4 M€ en 2016) constitue la principale réalisation en 2016, elle a été mise en service en décembre 2016, elle relie la station Cracovie à Bordeaux à la gare de Blanquefort, le coût total de l'aménagement de ce nouveau tronçon de 7,2 km s'élève à 125 M€. Les dépenses pour **l'extension de la ligne C côté Villenave-d'Ornon** s'élèvent en 2016 à **1,53 M€**, dont 0,8 M€ d'acquisitions foncières. Le tracé devra se poursuivre jusqu'à la place Aristide Briand, en franchissant la rocade par un nouvel ouvrage d'art, puis empruntera l'avenue des Pyrénées jusqu'au terminus qui se situera au droit du centre commercial. La mise en service est prévue en 2018.

Les travaux de la **ligne D** ont démarré, les dépenses enregistrées sur 2016 (**1,94 M€**) concernent essentiellement des frais de maîtrise d'œuvre et d'études (1,2 M€), des acquisitions de terrain (0,21 M€) et des travaux préliminaires. Cette nouvelle ligne de 9,8 km de tracé, qui compte 15 stations et 2 parcs relais, s'étendra sur les communes de Bordeaux, Le Bouscat, Bruges et Eysines. Le terminus se situera au lieu-dit Cantinolle à Eysines, et à proximité des communes du Haillan, du Taillan-Médoc et de Saint-Médard-en-Jalles. Les travaux vont débuter en 2017 pour s'échelonner sur 4 ans environ, avec une date prévisionnelle de mise en service attendue courant 2020.

Toujours pour le tramway, une avance de 1,94 M€ a été versée en 2016 pour **l'achat de nouvelles rames de tramway et 0,59 M€** ont été dépensés pour le programme de **commande d'œuvres d'art contemporain**, notamment l'œuvre « Traversée » à la station Gare de Blanquefort.

**Concernant les transports en commun hors tramway**, le **Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV)**, déployé depuis plusieurs années, a donné lieu à des dépenses moindres en 2016 (**0,52 M€**). Pour rappel, ce dispositif permet d'optimiser le service de bus de la Métropole et d'assurer la complète diffusion de l'état du réseau par tous les moyens techniques disponibles. Les dépenses afférentes **au nouveau système billettique** interopérable, intermodal, performant et évolutif, s'élèvent à **4,01 M€** en 2016, pour 2,9 M€ en 2015. De plus, La construction de **l'atelier mécanique bus Lac Bougainville** à Bordeaux Lac se poursuit, avec 1,94 M€ dépensés en 2016 (1,8 M€ en 2015). De plus, 2 M€

ont été dépensés cette année pour **la mise en sécurité du dépôt du Lac**, et 1,67 M€ pour construire le **dépôt de bus provisoire à Bastide-Niel**. Enfin, le projet structurant du **Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)** reliant Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc a également poursuivi son développement avec 0,58 M€ de frais d'étude consommés en 2016, permettant notamment le dépôt de déclaration d'utilité publique (DUP) en fin d'année.

En matière de voirie d'agglomération, la contribution aux **travaux d'amélioration de la Rocade** s'est élevée à **3,25 M€** (3,75 M€ en 2015). La mise à 2x3 voies a été prolongée entre les échangeurs 12 et 10, permettant ainsi de solder la première phase de ce projet. Une nouvelle convention est passée avec l'État dans le cadre du CPER 2015-2020 afin de financer une nouvelle phase de travaux entre les échangeurs 10 et 4.

Peu de dépenses en 2016 **pour le pont Jean-Jacques-Bosc (1 M€** contre 4,53 M€ en 2015), essentiellement des sondages et des études. Il s'inscrira avec le pont Jacques-Chaban-Delmas dans le maillage des territoires, le développement urbain des 2 rives, le bouclage du réseau de transports en commun et la poursuite de la mise en valeur de la Garonne. Sa mise en service est prévue pour 2020.

**Le réaménagement de la rue Lucien Faure à Bordeaux (5,15 M€)** est un axe majeur sur le périmètre du projet des Bassins à flot qui sont au cœur des enjeux de développement du nord de l'agglomération, de par la présence de la ligne B du tramway et du pont Jacques-Chaban-Delmas. La reconfiguration de cette rue, avec la mise en place d'un transport en commun en site propre ainsi que le BHNS reliant les Chartrons au Boulevard Alfred Daney (par le pont du Pertuis) complète l'offre basée sur le tramway B, tout en favorisant une reconnexion du quartier avec le centre-ville.

Par ailleurs, il convient de préciser que l'année 2016 aura permis de procéder au règlement des dernières factures liées à la construction du **pont Jacques-Chaban-Delmas** pour un montant de 15,1 M€.

Les dépenses de **voirie de proximité** ont représenté **33,37 M€ en 2016, en augmentation de 5,19 M€** par rapport à l'année précédente (28,18 M€). La part des consommations sur les enveloppes du FIC (fonds de proximité voirie) est de 24,9 M€, en hausse par rapport à l'année précédente (20,6 M€), et les dépenses d'aménagement de pistes cyclables se sont élevées à 1,42 M€.

Enfin, toujours dans le domaine de la voirie, les dépenses **d'itinéraires intercommunaux**, notamment dans le cadre des contrats de co-développement, se sont élevées à 14,36 M€, en baisse de -41,2 % par rapport à 2015 (24,41 M€) qui comprenait notamment la construction du pont du lyonnais situé sur la commune d'Ambarès-et-Lagrave.

> Le domaine « **Valorisation du territoire** » représente le 2<sup>e</sup> poste de dépenses en 2016, avec un montant réalisé de **121,33 M€ en hausse de +3,58 % par rapport à 2015** (117,13 M€).

Les actions en faveur de **l'habitat, du logement et du renouvellement urbain** s'élèvent à **27,06 M€**, contre 32,76 M€ en 2015 (en baisse de -17 %), dont 13,47 M€ d'aides pour assurer l'équilibre des opérations, et 6,13 M€ versés à Aquitanis pour contribuer à la production (3,46 M€) et la réhabilitation (0,67 M€) de logements. Celles réalisées dans le cadre du contrat de ville se sont élevées à 4,12 M€, dont 1,2 M€ pour favoriser le renouvellement urbain, 0,55 M€ d'actions d'accompagnement pour Talence Thouars, 0,35 M€ pour Lormont Génicart, 0,61 M€ pour rénover la résidence les Ardillos/Arago à Pessac. Une aide de 0,5 M€ a été versée pour la réhabilitation de la salle des fêtes du Grand Parc à Bordeaux et la construction de la maison de la solidarité à Villenave-d'Ornon.

Les opérations d'**aménagement urbain et patrimonial** représentent **31,92 M€** (28,16 M€ en 2015), par, notamment la réalisation d'études par La Fab (2,06 M€) et l'acquisition de terrains pour le portage de l'opération 50 000 logements (0,49 M€), la poursuite des travaux du PAE Bassins à flot (4,15 M€), la participation de notre Établissement à l'opération d'intérêt national Euratlantique (2,46 M€) et la ZAC Saint-Jean Belcier (7,8 M€), la participation métropolitaine à la ZAC Bastide Niel (5 M€), ou encore à la ZAC Ambarès (0,23 M€). Des travaux ont été réalisés sur le projet urbain de Blanquefort (0,81 M€), le PAE Le Pontet à Pessac (0,38 M€), sur le PAE Cerillan (0,23 M€), ou encore la ZAC Ambarès (0,33 M€) et des parcelles ont été acquises pour l'aménagement du PAE Le Chay au Taillan-Medoc.

Les **acquisitions foncières** ont représenté 8,09 M€, en baisse par rapport à 2015 (10,53 M€ hors portage pour La Fab), dont 3,44 M€ d'acquisitions pour des réserves foncières et 3,97 M€ d'acquisitions immobilières pré-opérationnelles.

La contribution aux **infrastructures ferroviaires** (9,90 M€) baisse de -53,9 % en 2016 (21,46 M€ en 2015), avec seulement 5,8 M€ de participation à la réalisation de la LGV Bordeaux-Tours versés en 2016 (pour 15,9 M€ en 2015), et 1,13 M€ pour des études d'aménagement de la ligne ferroviaire Bordeaux-Agen. Notre Établissement a également versé 1,5 M€ pour la remise en état de la ligne de fret « Bec d'Ambès » et 5,15 M€ pour participer à la restructuration de la gare Saint-Jean.

Malgré une réalisation de crédits en baisse de -25 %, **l'aménagement de grands territoires à vocation économique** reste un poste de dépense important, avec notamment l'aménagement de la zone économique de l'OIM Bordeaux Aéroport (5,51 M€), dont 3,68 M€ pour la réalisation de la voie nouvelle Marcel Dassault ou encore 0,66 M€ de travaux sur l'avenue de l'Argonne. Des investissements ont également été réalisés en 2016 pour acquérir du foncier afin d'aménager ces zones (0,67 M€) et 0,54 M€ ont été dépensés en 2016 pour réaménager le Marché d'Intérêt National de Brienne.

Le **soutien aux acteurs de la vie économique** par des aides à l'implantations ou au développement d'entreprises (1,73 M€) est légèrement supérieur au montant versé en 2015 (1,48 M€), dont 0,83 M€ de soutien au site Ford à Blanquefort (2<sup>e</sup> acompte), ou 0,28 M€ pour le projet Seeneoh.

> Dans le domaine de **l'enseignement supérieur**, les mandatements ont baissé de -58 %, puisque la participation à l'aménagement de l'opération Campus de Bordeaux, qui vise à rénover et redynamiser les sites universitaires, a été réalisé à hauteur de 0,91 M€ contre 2,18 M€ en 2015.

Les premiers appels de fonds au titre des investissements communaux sur les **équipements sportifs** financés dans le cadre du règlement d'intervention adopté en 2014 (AP de 15 M€), ont représenté 1,02 M€ en 2016 avec notamment : le gymnase Leysotte à Villenave-d'Ornon, les équipements sportifs de Carbon-Blanc et de Bassens. De plus, une subvention de 0,19 M€ a été versée pour l'équipement du stade Moga à Bègles.

> Dans le domaine de la **culture**, 30 M€ ont été versés au titre de la participation à la construction de la salle de spectacle à Floirac, 0,42 M€ pour le financement de l'aménagement des locaux de La Fabrique POLA à la Bastide et 0,15 M€ pour l'aménagement de refuges périurbains.

Enfin, au titre du soutien à **l'offre touristique**, la Métropole a versé à la ville de Bordeaux 0,85 M€ de solde de participation à la réalisation de la Cité du vin, et 0,16 M€ pour la réalisation du ponton aux Bassins-à-flot.

> Le domaine « **Haute qualité de vie** » représente le 3<sup>e</sup> poste de dépenses en 2016, avec un réalisé de **62,56 M€, en baisse de -4,8 %** par rapport au réalisé précédent (65,74 M€).

Les dépenses **d'eau et assainissement** ont été mandatées à 67,81 % (37,65 M€ réalisé pour 55,53 M€ prévus), leur taux de réalisation est supérieur de 8,4 points à la moyenne, mais le montant réalisé en 2016 est en baisse de -9,6 %, après avoir augmenté de 44 % l'année dernière en passant de 28,69 M€ en 2014 à 41,32 M€ en 2015.

**En matière d'assainissement des eaux usées**, les crédits ouverts pour les travaux de renouvellement des réseaux (12,6 M€) intégraient une provision pour 5 procédures d'urgence pour des effondrements potentiels qui ne se sont pas avérés. Au final, 8,7 M€ ont été mandatés en 2016 pour des travaux effectués notamment avenue de la Belle étoile à Bouliac, rue Montméjean à Bordeaux, avenue Curie à Floirac, rue Volta à Mérignac, avenue des Pyrénées à Villenave-d'Ornon et chemin de Malus à Bouliac.

Concernant les réseaux structurants (1,8 M€ consommés pour 3,16 M€ en 2015) qui concerne essentiellement les dossiers relevant des contrats de co-développement, les dépenses ont porté essentiellement sur les chantiers rue de Marmande à Bordeaux, rue Buffon à Bègles ou encore rue Malbec/Place Nansouty à Bordeaux.

Les crédits ouverts pour le développement des réseaux locaux (FIC) ont été consommés à hauteur de 2,95 M€ (pour 5,2 M€ prévus), la provision prévue pour 5 dessertes complémentaires n'a pas été utilisée.

En ce qui concerne les ouvrages d'eaux usées, 3,4 M€ ont été mandatés pour réaliser le transfert des effluents sur le bassin versant de la station d'épuration Clos de Hilde à Bègles (liaison Mérignac Ontines et station Vallon) et pour des travaux concomitants avec la pose des réseaux de chaleur sur le secteur Carle Vernet à Bordeaux. La rénovation de la station d'épuration d'Ambès a donné lieu à 1,9 M€ de dépenses en 2016, et 1,3 M€ ont été consommés pour des dépenses de maîtrise d'œuvre et des sondages spécifiques rue Lucien Faure dans le cadre de la réalisation de la liaison sous-fluviale sur le secteur Brazza à Bordeaux.

Enfin, 4,9 M€ ont été dépensés pour des travaux de dévoiement de réseaux nécessaires à la réalisation de la ligne D du tramway et à l'extension de la ligne C à Blanquefort.

En ce qui concerne **l'assainissement des eaux pluviales**, les dépenses réalisées dans le cadre du FIC se sont élevées à 0,6 M€ sur une enveloppe de 1,26 M€ au total, et 1,59 M€ ont été dépensés pour l'aménagement de bassins et d'ouvrages, notamment sur la ZAC du Tasta à Bruges ou encore à Villenave-d'Ornon (chemin de Gamarde). Le renouvellement des réseaux pluviaux a donné lieu à 4,44 M€ de dépenses en 2016 (sur 6,46 M€ prévus), notamment à Mérignac (rue Alessandro Volta), à Gradignan, à Bègles ou à Bassens. Enfin, 2,3 M€ ont été utilisés pour le développement des réseaux structurants, en particulier rue Bertrand Triat à Eysines ou encore rue Ambroise Paré à Talence.

La **collecte, le traitement et la valorisation des déchets** ont donné lieu à 12,8 M€ de dépenses en 2016, en baisse par rapport à 2015 (14,13 M€), conséquence de l'achèvement des travaux de construction du 3<sup>e</sup> dépôt d'Eysines/Le Haillan (1,11 M€ en 2016 pour 6,68 M€ en 2015) et des nouveaux vestiaires des agents de collecte du dépôt de Bègles. En revanche, le projet INDO d'informatisation des données de collecte est monté en puissance en 2016 (1,4 M€ en 2016 pour 0,36 M€ en 2015). De plus, le poste travaux a été impacté en 2016 par la construction de déchetteries modulaires sur les centres de recyclage de Bordeaux Surcouf et Pessac Guttenberg (0,76 M€) ou encore l'aménagement du centre de transit de Touban (0,57 M€). À noter également l'augmentation des acquisitions de matériel roulant (6,4 M€, hausse de 60,78 %) du fait de la livraison tardive des commandes en 2015 qui a entraîné un report des mandatements sur 2016.

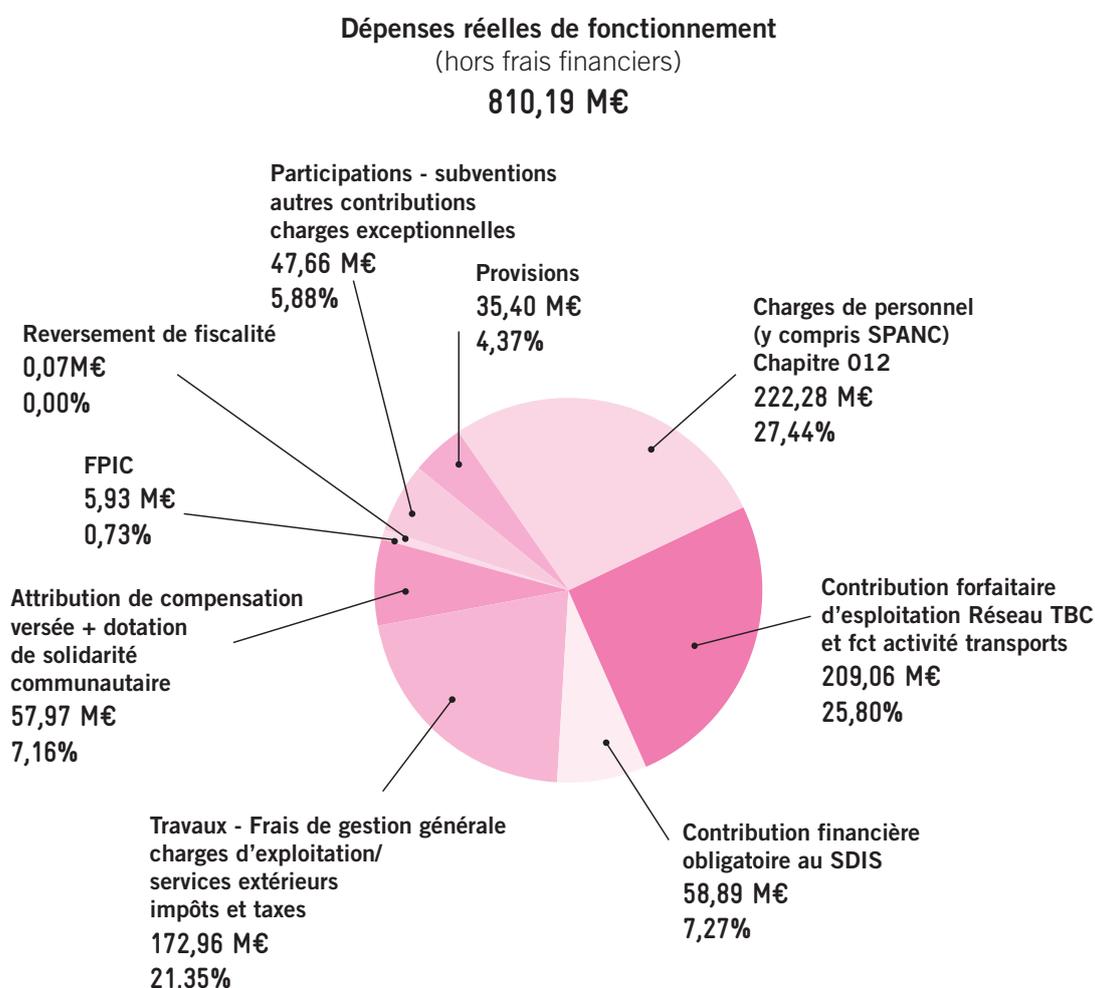
Concernant les **réseaux d'énergie**, 5,92 M€ (sur 6,96 M€ prévus) ont été dépensés, essentiellement des études et des travaux pour réaliser le réseau de chaleur desservant la zone d'aménagement concertée (ZAC) Saint-Jean Belcier à Bordeaux et à Bègles (5,84 M€ en 2016 contre 2,57 M€ en 2015) notamment la construction d'une chaufferie gaz d'appoint (0,99 M€).

En matière de **prévention des risques**, 1,18 M€ ont été utilisés pour acquérir des terrains à Artigues (allée Orée du bois) dans le cadre du fonds intempéries exceptionnelles, ceci pour pallier des risques d'inondation.

Enfin, concernant les **activités funéraires**, l'année 2016 a été marquée par la **fin des travaux de restructuration du crématorium** de Mérignac en novembre. L'opération aura mobilisé une enveloppe d'investissement totale de 6,23 M€ sur 4 ans, dont 2,44 M€ pour l'année 2016, pour un montant réalisé de 1,36 M€.

> Le domaine « **Pilotage numérique et performance de la collectivité** » (**21,08 M€**) voit cette année son volume d'investissements augmenter de +62 % par rapport à 2015 (13,02 M€), conséquence directe de la mutualisation qui nécessite d'augmenter les moyens des services.

## > Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, mais fortement impactées par le mécanisme de compensation des dépenses transférées par les communes dans le cadre de la métropolisation



Hors frais financiers et frais bancaires (15,451 M€), le montant **des dépenses réelles de fonctionnement** s'élève, tous budgets confondus à **810,191 M€**.

En hausse de +22,85 % en première approche, elles sont **fortement impactées par le mécanisme de compensation des dépenses** transférées par les communes dans le cadre de la métropolisation en 2016.

En effet, les attributions de compensations (AC), qui constituaient jusqu'à fin 2015 une dé-pense nette, sont, à compter de 2016, une recette nette de fonctionnement pour la Métropole. Cette ressource lui donne les moyens de couvrir les charges de fonctionnement transférées et les besoins en renouvellement des équipements cédés aux services communs de la Métropole.

Hors dépenses de redistribution (AC nette, DSM et FPIC) et hors provisions, les dépenses nettes nécessaires au fonctionnement de notre Établissement, représentent **555,073 M€** (590,482 M€ - 35,409 M€). Elles sont, à périmètre équivalent, **inférieures de -0,56 % au réalisé de 2015** (558,177 M€), **démontrant la grande rigueur de gestion mise en œuvre, conformément à la stratégie budgétaire arrêtée en 2014.**

## Des charges de personnel en forte progression, en corrélation avec l'augmentation des effectifs générée par la mise en place de services mutualisés, dans un périmètre de compétences élargi à la Métropole

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de mutualisation adopté par le Conseil de Métropole le 29 mai 2015, l'année 2016 a vu la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier de la mutualisation des services, afin de mettre en œuvre de façon conjointe les compétences respectives de communes volontaires et de la Métropole (soit 1944 agents transférés et mutualisés).

Ceci marque **une étape dans le volume des dépenses du personnel, du fait de la forte évolution corrélative des effectifs**. L'extension du périmètre des compétences et des effectifs, ainsi que le transfert de la dynamique des charges, rend l'exercice de comparaison avec les exercices précédents peu pertinent (2 909 agents en 2015 contre 4 900 en 2016).

**Globalement, les charges de personnel se sont élevées à 222,215 M€ en 2016**, soit une progression de 67 % par rapport à 2015.

En dehors de cette évolution de périmètre, la masse salariale a été impactée par les mesures suivantes :

- L'accroissement du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) à hauteur de +1,3 %, qui s'est élevé à 2,2 M€, -L'augmentation du point d'indice à compter du 1<sup>er</sup> juillet, à hauteur de 0,6 % (0,5 M€).
- L'impact de la réforme « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations », dite PPCR, (0,2 M€).
- Des régularisations en matière de nouvelle bonification indiciaire (NBI) suite à un travail de mise à plat des conditions d'attributions (0,31 M€).
- L'implication de Bordeaux Métropole en matière de politique de l'emploi par le biais de contrats aidés et d'apprentissage (2,3 M€).
- Le recrutement de contractuels sur besoins temporaires. Dans le cadre de la prise en charge de nouvelles compétences pour faire face à des besoins avec une saisonnalité plus marquée (4 M€).

**Avec l'arrivée de près de 2000 agents dans les services mutualisés, 2016 aura été l'année de mise en route opérationnelle de la nouvelle Métropole, étape essentielle pour mener à bien des missions qui vont continuer à s'accroître dans les années à venir.**

## Des dépenses de redistribution aux communes impactées par le schéma de mutualisation, Bordeaux Métropole reçoit désormais des communes une Attribution de compensation nette

Les **dépenses dites de « redistribution » directes**, composées des reversements au titre de l'Attribution de compensation (AC), de la Dotation de solidarité métropolitaine (DSM), s'élèvent à **57,970 M€** (contre 89,180 M€ en 2015) et représentent 7,1 % des dépenses totales de fonctionnement hors frais financiers (811,379 M€) (contre 13,5 % en 2015), dont **24,214 M€ au titre des AC et 33,756 M€ de DSM** versées aux communes par Bordeaux Métropole.

La diminution de la redistribution aux communes n'est qu'apparente, elle est liée **à la métropolisation qui a conduit la majorité des communes à verser une AC à la Métropole, alors qu'elles en recevaient une jusqu'en 2015**. La redistribution est désormais davantage indirecte, avec le transfert de la dynamique de charges des compétences et équipements transférés ou mutualisés, ou encore les effets indirects sur les dotations et le FPIC, en raison des effets du coefficient d'intégration fiscal (CIF) et du potentiel fiscal.

En y intégrant également la part métropolitaine du FPIC, **(5,931 M€), les dépenses brutes totales de redistribution s'élèvent à 63,901 M€** (pour 93,307 M€ en 2015). Elles représentent **7,9 % des dépenses hors frais financiers** (contre 14,2 % en 2015).

En déduisant de ces dépenses brutes 2016 (63,901 M€) les AC reçues (113,188 M€), Bordeaux Métropole reçoit **des recettes nettes s'élevant à +49,286 M€** (113,188 M€ - 63,901 M€). **Désormais, Bordeaux Métropole reçoit des communes une Attribution de compensation nette.**

Par délibération du Conseil de Métropole du 2 décembre 2016, **un complément de DSM 2016 été décidé pour un montant de 0,584 M€ portant la DSM 2016 à 33,756 M€.**

**Avec une DSM de 44,21 € par habitant versée en 2016, Bordeaux Métropole reste une des entités les plus redistributrices au sein des Métropoles de plus de 200 000 habitants (enquête France urbaine de mars 2017).**

**44,21 M€/hab**

reversés par Bordeaux Métropole en 2016  
aux communes au titre de la DSM

**Le montant total versé par l'ensemble du bloc communal au titre du FPIC s'est élevé à 12,058 M€** (pour 8,351 M€ en 2015), dont 6,127 M€ à la charge des communes membres (4,224 M€ en 2015) et 5,931 M€ versés par Bordeaux Métropole (4,127 M€ en 2015).

Par ailleurs, le droit commun exonère de contribution les communes les plus fragiles. En 2016, cette exonération est totale pour toutes les communes en dotation de solidarité urbaine cible (DSU cible) et les 2 500 premières communes à la dotation de solidarité rurale cible (DSR cible). **Bordeaux Métropole a ainsi pris en charge intégralement les contributions au FPIC des communes de Cenon (-170 962 €), Floirac (-130 311 €) et Lormont (-164 278 €)** du fait de leur éligibilité à la DSU cible, soit un montant total de **-465 551 € intégré dans ce prélèvement de -5,93 M€.**

## Un déficit global du réseau TBM qui évolue modérément en 2016 et un taux de couverture qui continue de s'améliorer

À l'issue de l'arrêté des comptes du réseau public de transport de voyageurs et de la 1<sup>re</sup> année de fonctionnement de la nouvelle convention de Délégation de service public conclue avec Kéolis Bordeaux, le montant des **dépenses du réseau** s'élève, au total, à **212,719 M€** en 2016 (**206,152 M€** en 2015), dont 212,492 M€ de contribution forfaitaire, et un solde net de 0,227 M€ résultant des engagements contractuels.

Les **recettes totales** perçues s'élèvent à **69,382 M€**, dont 68,959 M€ de recettes reversées par le délégataire (recettes tarifaires, recettes des amendes et de publicité) et 0,424 M€ de recettes perçues directement par Bordeaux Métropole. Elles **progressent de +6,8%** par rapport à 2015 (64,964 M€).

**Le déficit global s'établit ainsi à 143,34 M€, pour 141,32 M€ en 2015, soit une hausse de +1,42%, qui reste néanmoins bien inférieure à celle constatée en 2014 (17,6%).**

Le taux de **couverture des recettes**, qui était de 31,5 % en 2015, **continue de s'améliorer, puisqu'il atteint 32,6% en 2016.**

## Une contribution obligatoire au budget du SDIS encadrée par la loi

En 2016, la contribution financière de Bordeaux Métropole au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (**SDIS**) s'élève à **58,899 M€** pour 58,316 € en 2015, soit une hausse mécanique de 1 %.

## Des subventions de fonctionnement globalement en hausse

Avec un total de **17,993 M€** (89 % du montant prévu au budget primitif), le montant des **subventions versées aux organismes publics et aux associations** est globalement **supérieur de 3,66%** aux versements de 2015 (17,357 M€). Ce taux d'exécution en progression (83 % en 2015) provient, d'une part, d'une **augmentation globale de l'effort de la Métropole à destination des partenaires associatifs**, et, d'autre part, de la mise en œuvre du règlement d'intervention adopté par délibération du 29 mai 2015, qui prévoit notamment **des conditions de versement simplifiées** pour les subventions de moins de 23 K€.

En 2016, Bordeaux Métropole a réceptionné **460 demandes de subventions (311 en 2015)** pour une aide au fonctionnement ou à l'organisation de manifestations et actions spécifiques. **Le taux de refus s'élève à 17%, en diminution par rapport à 2015 (22%).** La forte augmentation du nombre de demandes (+48 % par rapport à 2015) s'explique notamment par la mise en œuvre de l'appel à projets dans le cadre de la politique de la ville. Parmi les 379 demandes pour lesquelles une suite positive a pu être donnée, 6 % ont été attribuées dans le cadre du vote du budget primitif.

**En 2016, les subventions aux organismes de droit privé (14,9 M€) représentent 83 % des subventions de fonctionnement mandatées sur l'exercice (78 % en 2015).**

**Les subventions aux personnes de droit privé**, que ce soit au titre d'acomptes de subventions attribuées en 2016 ou de soldes de subventions versées antérieurement, sont en **progression de 10%** par rapport à 2015 (**13,59 M€ en 2015**).

**Toutefois cette évolution doit être relativisée**, compte tenu des nouvelles dépenses liées aux compétences transférées, ou liées à la mutualisation sus-évoquée. **Après ce retraitement, le montant des subventions versées aux personnes de droit privé a diminué de 4,3%** entre 2015 et 2016, **qui tend vers l'objectif de baisse de -5%** fixé dans le cadre de la préparation du budget primitif.

## Des dépenses courantes de fonctionnement en forte hausse, nécessaires au fonctionnement des nouveaux services mutualisés

Tous budgets confondus, les **dépenses courantes de fonctionnement** incluant les frais de maintenance/exploitation, entretien, charges à caractère général,...), s'élèvent à **127,150 M€**. Elles sont en très forte hausse (**+62,81%**) par rapport à 2015 (78,1 M€), du fait de la mutualisation et des transferts/régularisations de compétences.

## > Un résultat net de clôture de 127 M€

Tous budgets confondus, le Compte administratif 2016 fait ressortir :

- **un résultat brut de clôture de 221,865 M€**, différence entre les recettes annuelles (1,771 Md€) et les dépenses annuelles totales (1,681 Md€), augmentée de l'excédent antérieur reporté (131,765 M€).
- **un résultat net de clôture** (après prise en compte des restes à réaliser tant de dépenses que de recettes) de **126,555 M€** pour 152,182 M€ en 2015, **en baisse significative de 16,8% par rapport à 2015**, la baisse constatée depuis 2013 atteint 24,4%. Cette évolution du résultat net 2016 s'explique en partie par de **moindres recettes d'investissement** (en baisse de 32,4% par rapport à 2015), résultant de la **volonté de contenir le niveau d'endettement en évitant le recours à l'emprunt pour financer les investissements (y compris les reports sur l'exercice 2017). Les recettes nettes de fonctionnement quant à elles ne progressent que de 1,58% par rapport à 2015.**
- De ce résultat net de clôture, il ressort que l'ensemble des sections de fonctionnement génère un excédent cumulé de 343,21 M€, principalement concentré sur le Budget principal (239,3 M€) et l'ensemble des sections d'investissement présente un besoin de financement de 216,65 M€.

Dans une perspective pluriannuelle, il convient de préciser que le résultat net de 126,55 M€ couvre juste les crédits de paiement gérés en autorisations de programme qui ont été lissés fin 2016 sur les exercices 2018 et suivants (114 M€ pour l'ensemble des budgets).

## > Des indicateurs qui confirment une situation financière saine fin 2016

Principaux ratios de gestion	2016	Evolution entre 2015 et 2016
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	1 128 195 651,80	13,11%
Dépenses de fonctionnement (hors frais financiers)	810 190 758,90	22,85%
<b>Epargne de Gestion</b>	<b>318 004 892,90</b>	<b>-5,89%</b>
Charges d'intérêt et frais financiers (chap 66)	15 450 969,91	-23,13%
<b>Epargne brute</b>	<b>302 553 922,99</b>	<b>-4,80%</b>
Remboursement en capital de la dette	58 235 162,43	-40,46%
<b>Epargne nette</b>	<b>244 318 760,56</b>	<b>11,06%</b>
<b>Encours de dette (y compris BEA)</b>	<b>557 443 037,61</b>	<b>-8,58%</b>
<b>Capacité de désendettement (en années)</b>	<b>1,84</b>	<b>-3,97%</b>
<b>Capacité d'épargne (en années)</b>	<b>0,77</b>	<b>1,38%</b>
<b>Encours de dette /Recettes réelles de fonctionnement (en années)</b>	<b>0,49</b>	<b>-19,18%</b>
<b>Encours de dette /Recettes fiscales (en années)</b>	<b>1,84</b>	<b>-8,48%</b>

Au terme de l'exercice 2016, les indicateurs financiers restent convenables, l'absence de recours à l'emprunt a permis de dégager des marges de manœuvre. La Métropole conserve ainsi une bonne santé financière.

**L'épargne nette** (autofinancement net), qui représente le montant disponible pour le financement des investissements, **progresse**, tous budgets confondus, à **244,319 M€**, pour 219,990 M€ en 2014, en raison notamment d'une baisse importante de la dette à rembourser.

## > Une dette maîtrisée, avec un très faible recours à l'emprunt en 2016

L'année 2016 constitue une année de désendettement pour Bordeaux Métropole. **En effet, cet exercice a été marqué notamment par le très faible recours à l'emprunt** puisque seul un emprunt de 5 M€ a été souscrit auprès de l'Agence France Locale (AFL) pour financer le budget annexe réseaux de chaleur. Il a été mobilisé à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre sur la base d'un taux variable avec une marge fixée à 0,57 % et une durée de 20 ans.

Sans nouvel emprunt, ou presque, en 2016, **l'encours de la dette de Bordeaux Métropole (emprunts bancaires et BEA Laure Gatet) a logiquement diminué de 8,58%, passant de 609,757 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à 557,443 M€ au 31 décembre 2016.**

Principal financeur de la 3<sup>e</sup> phase du TCSP, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) occupe une place prépondérante parmi les prêteurs de Bordeaux Métropole avec 171,82 M€, soit 30,82 % de l'endettement total.

L'annuité brute de la dette s'élève en 2016 à 73,686 M€ (58,24 M€ de capital et 15,45 M€ d'intérêts et autres charges financières) contre 117,914 M€ en 2015.

**La dette par habitant** ainsi que **l'annuité par habitant** baissent très nettement entre 2015 et 2016, respectivement de 811 € à **719 €** pour la dette et de 157 € à **94 €** pour l'annuité. A titre de comparaison, la **dette moyenne par habitant des EPCI de plus de 100 000 habitants s'élevait à 893 €** au 31 décembre 2015.

Enfin, l'indicateur relatif à la **capacité de désendettement diminue encore**. Il atteint seulement 1,84 année à la fin de l'exercice contre 1,92 en 2015

La capacité de désendettement s'établit à

**1,84 année**

au 31 décembre 2016 (pour 1,92 année en 2015 et 2,17 années en 2014)

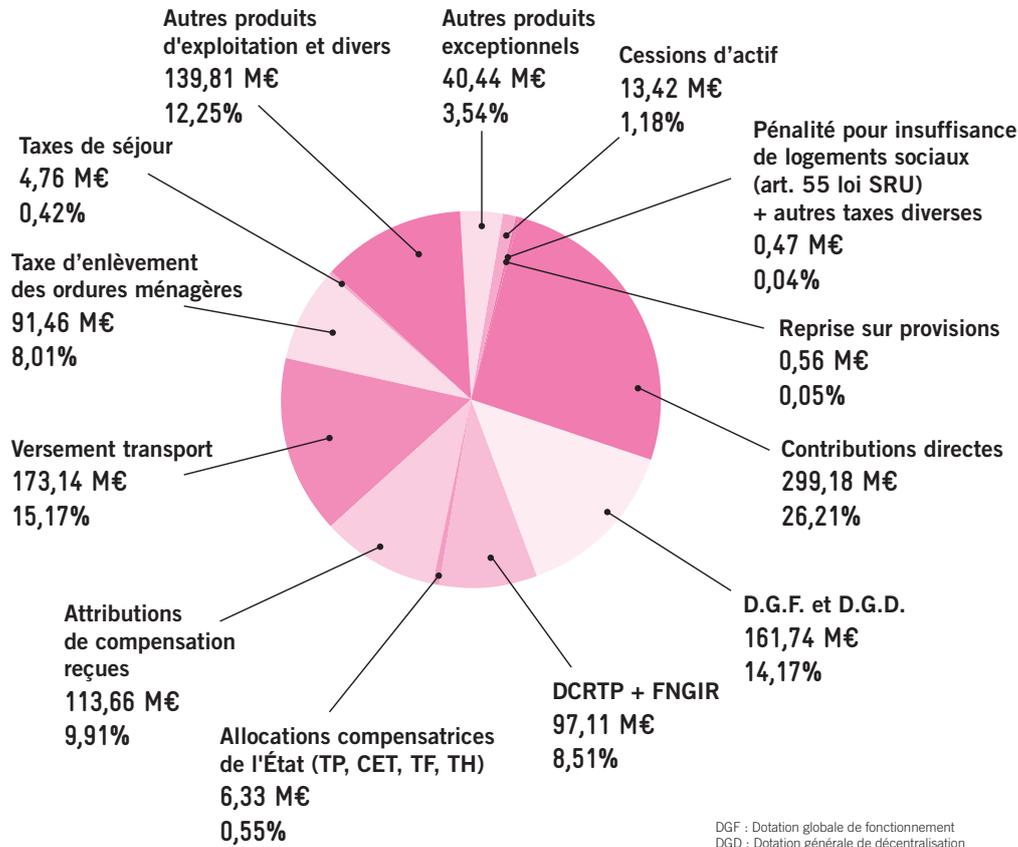
# ANNEXES

- Recettes de fonctionnement/d'investissement
- Dépenses de fonctionnement/d'investissement
- Budgets agrégés de Bordeaux Métropole
- Données synthétiques de la situation financière
- Encours et évolution de la dette
- Dépenses d'équipement mandatées de 2011 à 2016
- Répartition de dépenses d'équipement mandatées

# RECETTES

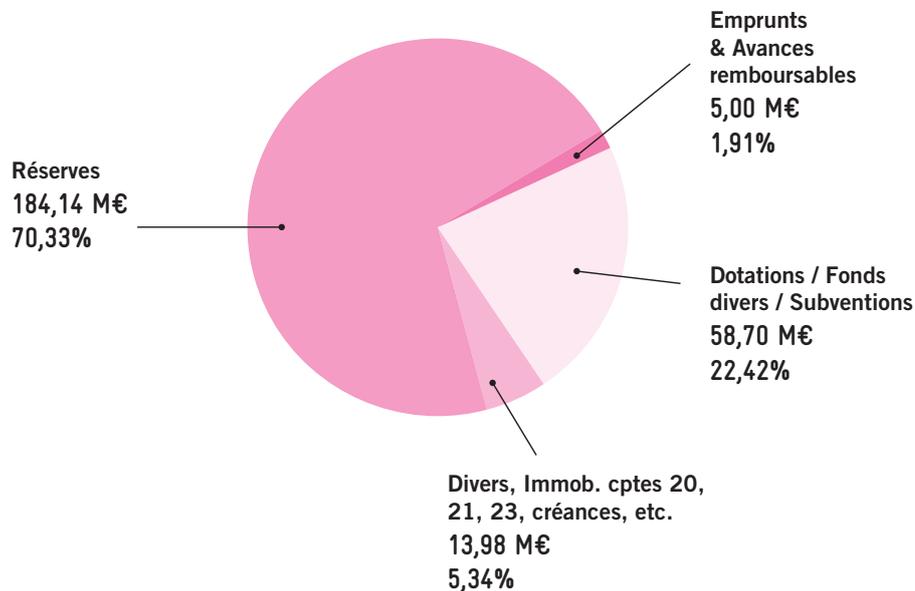
## Recettes de Fonctionnement mouvements réels

Total  
**1 141,61 M€**



Total  
**261,82 M€**

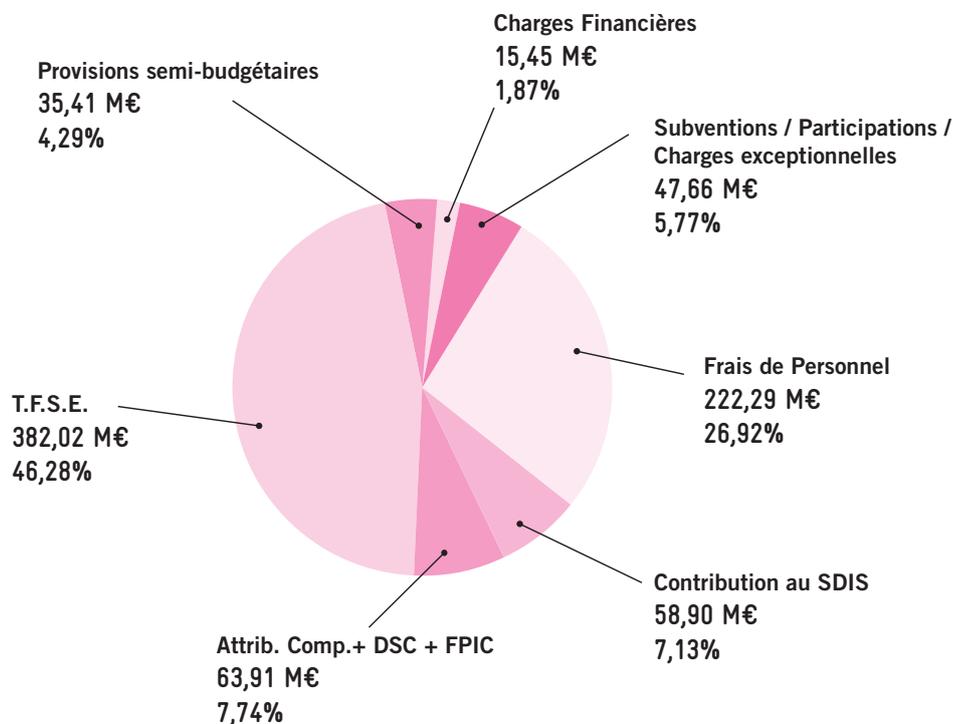
## Recettes d'Investissement mouvements réels



# DÉPENSES

## Dépenses de Fonctionnement mouvements réels

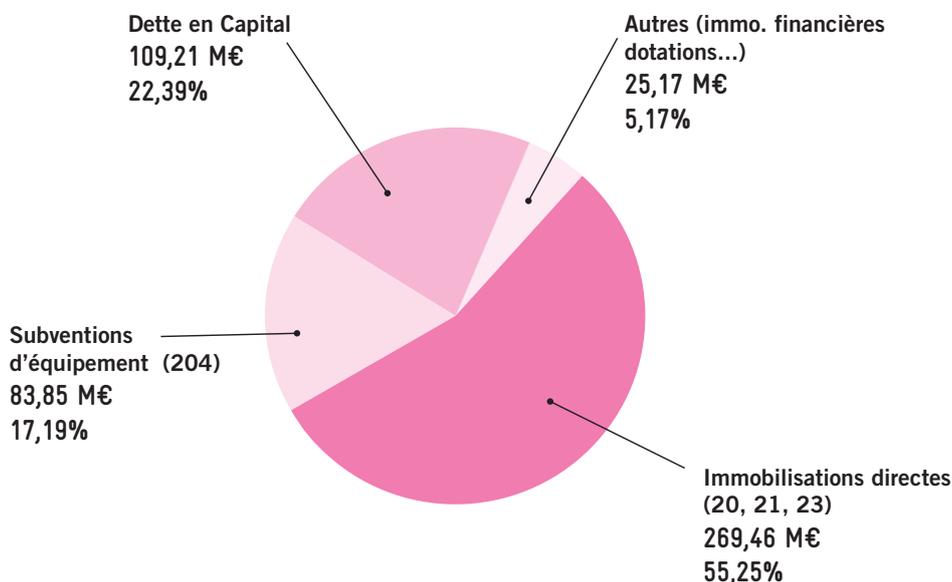
Total  
**825,64 M€**



SDIS : Service départemental d'incendie et de secours  
DSC : Dotation de solidarité communautaire  
TFSE : Travaux, fournitures et services extérieurs

Total  
**487,69 M€**

## Dépenses d'Investissement mouvements réels



# BUDGETS AGRÉGÉS DE BORDEAUX MÉTROPOLE

## > Synthèse de 2011 à 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	969 517 195,77	994 733 924,21	1 049 045 059,17	982 521 660,13	1 027 654 032,38	1 141 611 514,74
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b> (hors produits de cessions)	957 976 229,85	980 810 611,68	1 024 800 538,78	969 413 141,08	997 389 283,92	1 128 195 651,80
<b>Dont : produits fiscaux</b> (y compris compensations fiscales)	269 073 994,00	275 482 894,00	302 123 992,60	295 767 228,00	303 388 516,00	303 074 863,00
<b>DCRTP + FNGIR</b>	96 231 244,00	97 304 502,00	97 114 007,00	97 114 007,00	97 114 007,00	99 552 192,00
<b>Versement transports</b>	150 661 535,15	154 740 611,73	162 357 297,66	157 489 616,91	166 648 158,25	173 136 206,38
TEOM	73 711 140,00	76 339 730,00	79 187 355,60	81 499 147,00	83 687 300,00	91 355 794,00
<b>Attribution de compensation versée par communes</b>	14 478 965,00	14 478 966,00	14 478 965,00	14 478 965,00	15 222 975,00	113 187 707,00
<b>Pénalité versée par communes</b> art. 55 Loi sru (logts. Sociaux)	1 164 747,25	171 233,54	284 741,53	217 014,79	196 950,19	194 965,37
<b>Produits de cessions</b>	11 540 965,92	13 923 312,53	24 244 520,39	13 108 519,05	30 264 748,46	13 415 862,94
<b>Soulte versée par le CG33 pour transfert à Bordeaux Métropole voirie départ°</b>	1 545 750,00	1 082 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Depenses courantes de fonctionnement</b> (hors frais financiers)	593 756 819,58	638 711 942,41	646 148 502,79	672 292 073,77	659 485 235,70	810 190 758,90
<b>Dont : personnel</b>	114 429 243,36	119 678 166,70	125 373 435,76	132 192 744,04	132 918 414,71	222 288 665,39
Prix forfaitaire d'exploit. y.c T.P. Réseau transports	163 248 274,90	176 762 875,33	185 722 791,00	208 351 436,28	206 772 143,86	209 078 673,83
Contribution financière au SDIS	55 107 497,96	56 270 266,16	57 508 608,76	57 968 142,05	58 315 950,90	58 899 110,41
Attribution de compensation versée aux communes	54 365 038,19	53 887 465,01	54 802 127,16	55 793 041,27	54 546 312,00	24 214 035,00
Fonds de péréquation recettes fiscales interco° & communales (FPIC)		667 038,00	1 826 133,00	3 220 433,00	4 127 242,00	5 930 819,00
Autres restitutions de fiscalité au titre dégrèvements (tascom,,)		31 338,77	186 891,97	1 559 390,72	104 435,64	7 754,90
Dotations de solidarité communautaire	34 184 390,63	34 184 390,63	35 354 639,58	35 523 957,10	34 633 470,35	33 756 391,37
Subvention d'équipement & fonds de concours	0,00	0,00				
<b>Résultat brut</b>	375 760 376,19	356 021 981,80	402 896 556,38	310 229 586,36	368 168 796,68	331 420 755,84
<b>Résultat brut hors produit de cessions</b>	364 219 410,27	342 098 669,27	378 652 035,99	297 121 067,31	337 904 048,22	318 004 892,90
Intérêts (avec paiement ICNE en N+1 compris)	13 048 202,67	13 310 882,44	15 632 369,51	18 305 420,82	20 101 417,96	15 450 969,91
<b>Épargne brute</b>	362 712 173,52	342 711 099,36	387 264 186,87	291 924 165,54	348 067 378,72	315 969 785,93
<b>Épargne brute hors produits de cession</b>	351 171 207,60	328 787 786,83	363 019 666,48	278 815 646,49	317 802 630,26	302 553 922,99
Remboursement dette en capital	48 210 968,27	48 546 935,84	49 447 771,77	58 069 376,49	63 193 960,56	109 211 962,43
Indemnités et remboursements sur autof.				6 200 641,50	34 619 043,35	0,00
Annuités de dette (*)	61 259 170,94	61 857 818,28	65 080 141,28	82 655 445,95	117 914 421,87	124 662 932,34
<b>Autofinancement courant</b>	314 501 205,25	294 164 163,52	337 816 415,10	233 854 789,05	250 254 374,81	206 757 823,50
<b>Autofinancement courant hors produit des cessions</b>	302 960 239,33	280 240 850,99	313 571 894,71	220 746 270,00	219 989 626,35	193 341 960,56
Ressources d'investissement	134 048 121,97	145 621 251,00	145 517 459,03	217 455 051,40	183 708 971,62	77 680 183,63
Dont : emprunts & avances	15 000 000,00	65 000 000,00	60 000 000,00	120 000 000,00	100 000 000,00	5 000 000,00
Depenses réelles investissement (- cpte 16)	376 245 475,85	448 942 949,65	493 913 526,27	469 036 708,17	468 787 330,74	378 474 320,39
Dont : dép° d'équipement (20, 21, 23 & 204 à compter de 2006)	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	388 219 582,15	353 313 368,27
Pour mémoire : dép° d'équip° avec subv° d'équip° en sect° de fonct°	371 054 583,99	435 740 714,67	483 709 390,19	460 613 609,20	388 219 582,15	353 313 368,27
<b>Variation du fonds de roulement</b>	72 303 851,37	-9 157 535,13	-10 579 652,14	-17 726 867,72	-34 823 984,31	-94 036 313,26
<b>Fonds de roulement initial (corrige° le cas échéant)</b>	321 635 415,56	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66	356 475 211,94	321 651 227,62
<b>Fonds de roulement final</b>	393 939 266,93	384 781 731,80	374 202 079,66	356 475 211,94	321 651 227,63	227 614 914,37
<b>Correction fonds de roulement final pour balance d'entrée 2008 et 2009</b>						

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Ratios</b>						
Épargne brute / prod. De fonctionnement (hors produit des cessions)	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%	31,86%	26,82%
Autofinancement courant / prod. Fonct. (Hors produit des cessions)	31,63%	28,57%	30,60%	22,77%	22,06%	17,14%
Annuité dette / produits de fonctionnement (hors produit des cessions)	6,39%	6,31%	6,35%	8,53%	11,82%	11,05%
Emprunts exercice / dépenses équipement	4,04%	14,92%	12,40%	26,05%	25,76%	1,42%
Fdr / (charges courantes fct. + Annuité dette) en jours	217	198	189	170	149	88
Autofinancement brut/ recettes de fonctionnement agrégées (hors produit des cessions)	36,66%	33,52%	35,42%	28,76%	31,86%	26,82%
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Recettes de fonctionnement agrégées hors produit des cessions	50,98%	55,07%	53,63%	62,45%	61,14%	49,41%
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute hors produit de cessions (années)	1,39	1,64	1,51	2,17	1,92	1,84
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute hors produit de cessions (années) en ne tenant pas compte subv. Equip. & Fds de concours	1,39	1,64	1,51	2,17	1,92	1,84
Encours dette au 31/12 de l'ex./ Epargne brute (années) (hors produit des cessions et produits exceptionnels (remb° par l'état tva versée à tort par bordeaux metropole et soulte versée par le CG33 pour transfert voirie départementale)						
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>606 805 022,25</b>	<b>652 022 824,85</b>	<b>661 780 872,30</b>	<b>690 597 494,59</b>	<b>679 586 653,66</b>	<b>825 641 728,81</b>
<b>Produits de fonctionnement (hors produit des cessions)</b>	<b>957 976 229,85</b>	<b>980 810 611,68</b>	<b>1 024 800 538,78</b>	<b>969 413 141,08</b>	<b>997 389 283,92</b>	<b>1 128 195 651,80</b>
<b>Encours dette</b>	<b>488 409 740,33</b>	<b>540 125 050,44</b>	<b>549 651 672,30</b>	<b>605 390 579,59</b>	<b>609 756 970,41</b>	<b>557 443 037,61</b>
(*) Le montant inscrit en "REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL" sur le budget principal prend en compte le pacte 2 de l'acquisition des actions REGAZ à la Ville de Bordeaux pour une somme de 50 976 800 €.						

# DONNÉES SYNTHÉTIQUE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

## > Tous budgets confondus - Budget principal & Budgets annexes

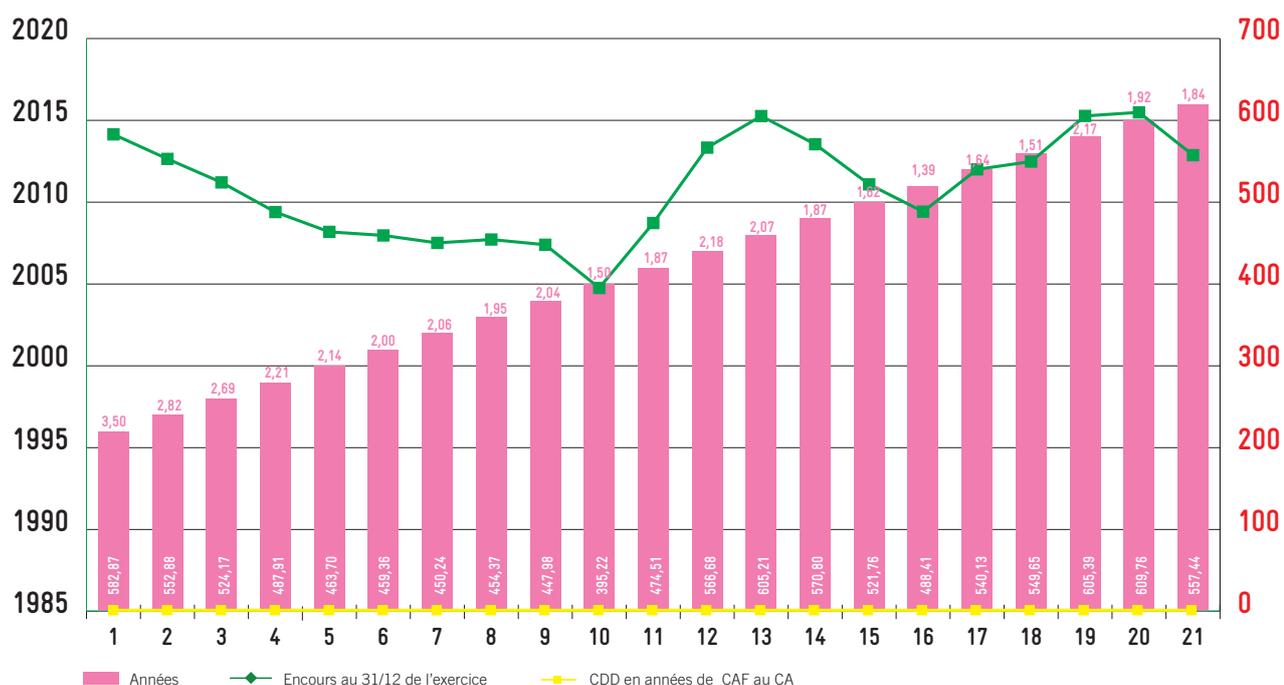
Article R.2313-1 du CGCT

	Population	734 812	740 881	751 415	Mouvements réels			
N° Ratio	RATIOS	C.A. 2013	C.A. 2014	C.A. 2015	Observations	C.A. 2014	C.A. 2015	C.A. 2016
<b>1</b>	Dépenses réelles de Fonctionnement Population	900,61	932,24	904,41		690 677 501,73 740 881	679 586 653,66 751 415	825 641 728,81 749 929
<b>2</b>	Produit des impositions directes Population	397,32	387,60	393,65	Pleine application du nouveau régime de fiscalité depuis 2011 (CET) avec rôles supplémentaires deTP	287 163 767,00 740 881	295 796 759,00 751 415	299 179 334,00 749 929
<b>3</b>	Recettes réelles de Fonctionnement Population	1 394,64	1 308,46	1327,35	Hors produits de cession (compte 775)	969 413 141,08 740 881	997 389 283,92 751 415	1 128 195 651,80 749 929
<b>4</b>	Dépenses d'équipement brut Population	514,94	495,06	398,76	Taux d'équipement Comptes 21 et 23	366 779 363,57 740 881	299 633 965,86 751 415	253 085 351,83 749 929
<b>5</b>	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Population	748,02	817,12	811,48		605 390 579,59 740 881	609 756 970,41 751 415	557 443 037,61 749 929
<b>6</b>	Dotations Globales de Fonctionnement (D.G.F.) Population	272,17	262,18	236,36		194 243 739,00 740 881	177 603 096,00 751 415	161 738 416,00 749 929
<b>6 bis</b>	Dotations Globales de Fonctionnement (D.G.F.) Population D.G.F. (Avec résidences secondaires)	270,02	260,03	234,30		194 243 739,00 747 012	177 603 096,00 758 021	161 738 416,00 758 021
<b>7</b>	Dépenses de Personnel Dépenses réelles de Fonctionnement	18,94 %	19,14 %	19,56 %		132 192 744,04 690 677 501,73	132 918 414,71 679 586 653,66	222 288 665,39 825 641 728,81
<b>8</b>	Contributions Directes Potentiel Fiscal	54,05 %	50,67 %	52,23 %	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (*) Sur la base du Potentiel Fiscal et population figurant sur fiche D.G.F. année 2015	(*) 287 163 767,00 566 764 306,00	(*) 295 796 759,00 566 319 008,00	(*) 299 179 334,00 594 679 630,00
<b>9</b>	Dépenses réelles de Fonctionnement +Remboursement annuel dette en Capital Recettes réelles de Fonctionnement	69,40 %	77,88 %	77,94 %	Hors renégociation de dette en capital Hors produits de cession (compte 775)	754 947 519,72 969 413 141,08	777 399 657,57 997 389 283,92	883 876 891,24 1 128 195 651,80
<b>10</b>	Dépenses d'équipement brut Recettes réelles de Fonctionnement	36,92 %	37,84 %	30,04 %	Taux d'équipement Hors produits de cession (compte 775)	366 779 363,57 969 413 141,08	299 633 965,86 997 389 283,92	253 085 351,83 1 128 195 651,80
<b>11</b>	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Recettes réelles de Fonctionnement	53,63 %	62,45 %	61,14 %	Hors produits de cession (compte 775)	605 390 579,59 969 413 141,08	609 756 970,41 997 389 283,92	557 443 037,61 1 128 195 651,80
<b>11 bis</b>	Encours de la Dette au 31 décembre de l'exercice Autofinancement brut	1,51	2,17	1,92	Hors produits de cession (compte 775)	605 390 579,59 278 735 639,35	609 756 970,41 317 802 630,26	557 443 037,61 302 553 922,99

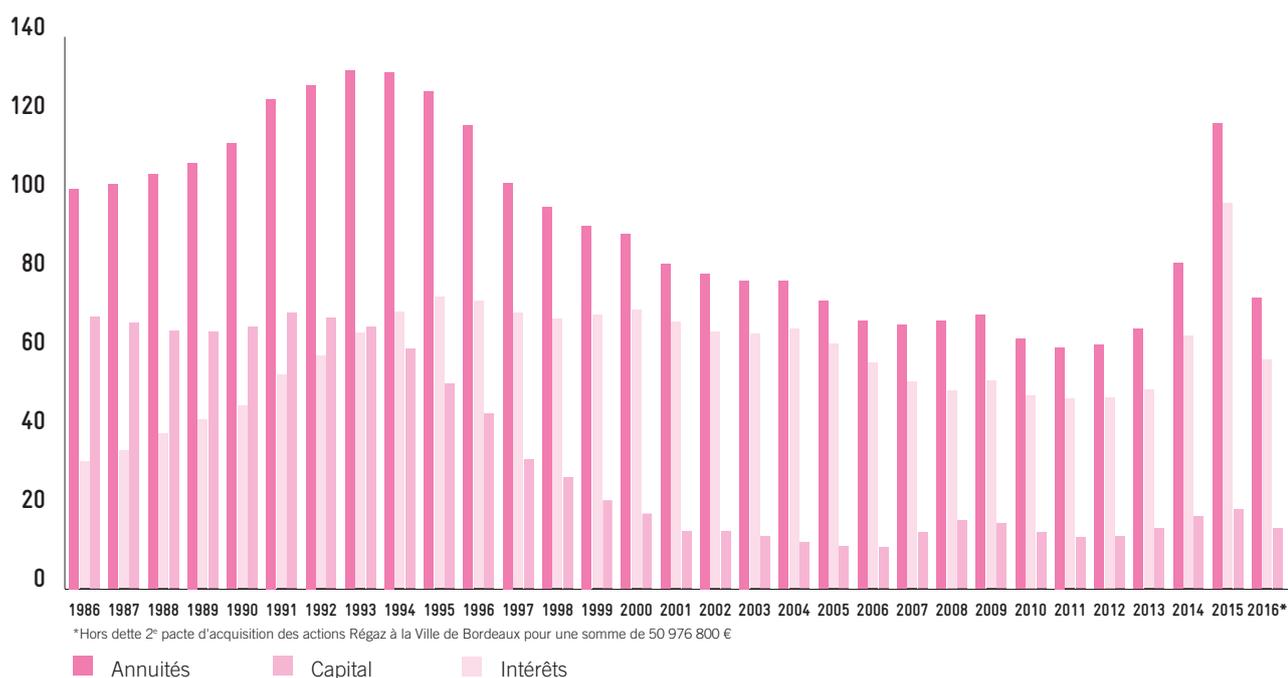
# ENCOURS ET ÉVOLUTION DE LA DETTE

## > Encours de la dette

Capacité d'autofinancement exprimé en nombre d'années de CAF sur une base Comptes Administratifs



## > Evolution de la dette



# DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

> de 2011 à 2016 inclus

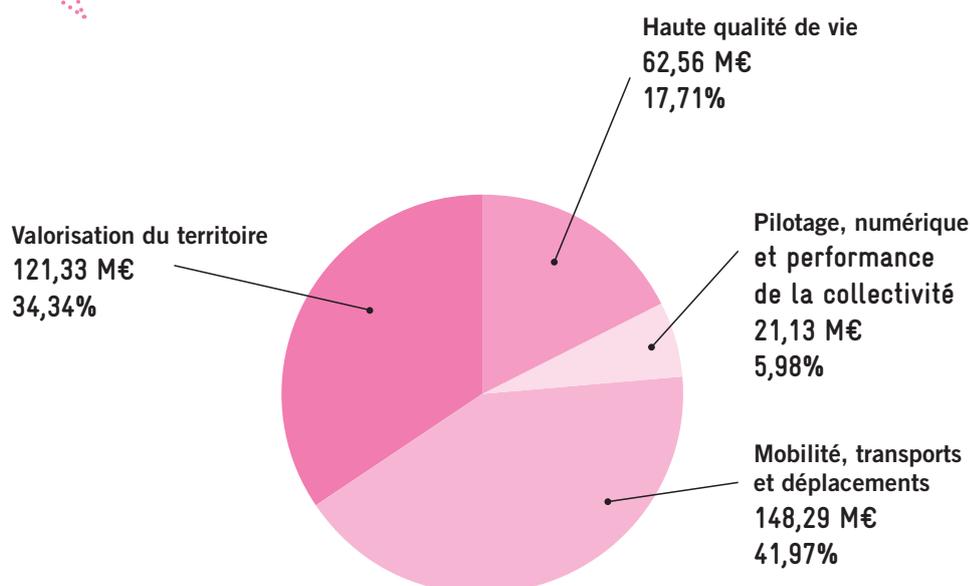
DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011 à 2016
<b>Budget Principal TTC</b>							
Cimetières	804 552,71	688 600,34	497 404,98	473 242,38	646 401,92	666 177,31	3 776 379,64
Développement économique	3 779 532,82	2 465 482,81	3 205 484,82	14 465 209,23	12 484 680,53	7 169 691,49	43 570 081,70
Enseignement	5 449 673,67	3 965 218,63	3 342 588,02	5 371 966,28	4 809 772,24	3 394 877,05	26 334 095,89
Administration générale - Moyens	16 804 487,19	14 121 043,18	22 585 581,77	14 142 184,14	11 862 462,22	20 581 487,92	100 097 246,42
Urbanisme et Habitat	44 515 238,15	39 506 194,40	25 138 584,96	34 794 875,37	40 330 721,07	35 256 319,25	219 541 933,20
Incendie et secours	725 023,44	1 152 786,60	1 037 819,44	1 039 790,37	923 578,94	1 284 557,52	6 163 556,31
Halles et marchés	97 944,98	88 583,88	115 240,86	51 024,86	1 123 979,18	542 837,92	2 019 611,68
Ordures ménagères (bâtiments compris)							0,00
Assainissement pluvial	17 719 782,86	17 474 515,66	16 619 182,60	14 891 152,00	9 876 482,71	9 041 940,40	85 623 056,23
Autres transports (transports Fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire, routiers, nationaux)	1 548 838,04	36 104,60	2 815 375,62	3 222 759,66	2 373 017,46	901 666,95	10 897 762,33
Transports (Aménagements de voirie)	2 834 563,28	2 359 776,96	4 799 625,41	3 397 093,61	6 079 821,49	7 920 689,19	27 391 569,94
Voie	115 601 930,50	120 011 612,17	92 395 075,80	79 128 855,10	69 970 546,58	73 658 676,73	550 766 696,88
Voie (bâtiments)	3 716 133,07	7 334 401,30	861 976,82	352 287,22	59 475,88	269 205,05	12 593 479,34
Interventions sociales et santé	65 305,68	51 208,92	25 108,60	10 756,80	737 830,70	465 716,81	1 355 927,51
Autres réseaux	1 737 328,78	2 108 052,95	1 108 564,82	1 094 010,05	1 182 441,63	1 555 906,57	8 786 304,80
Eau et Préservation milieu naturel	146 152,52	200 333,26	1 912 563,07	2 103 830,78	3 727 623,98	3 171 910,43	11 262 414,04
Eau industrielle							
<b>BUDGET PRINCIPAL - TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>	<b>215 546 487,69</b>	<b>211 563 915,66</b>	<b>176 460 177,59</b>	<b>174 539 037,85</b>	<b>166 188 836,53</b>	<b>165 881 660,59</b>	<b>1 110 180 115,91</b>
<b>Budgets Annexes</b>							
Déchets ménagers et assimilés (TTC)	8 763 358,47	12 561 775,95	10 686 564,02	13 831 293,75	14 134 077,51	12 793 116,55	72 770 186,25
Restaurants Administratifs (HT) et Régie	41 993,61	5 145,60	19 659,81	16 959,70	148 576,14	9 979,77	242 314,63
Abattoir (TTC)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parcs de Stationnement (HT & TTC à partir du 01/04/05)	31 465,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 465,20
Transports (HT) Réseau hors tramway	13 874 403,27	6 769 057,00	20 165 496,36	9 361 337,79	36 767 311,89	26 615 869,95	113 553 476,26
Transports (HT) T.C.S.P. puis tramway	29 066 012,66	90 462 343,76	159 445 960,38	162 005 157,20	64 433 803,80	28 636 471,38	534 049 749,18
Assainissement (TTC à partir de 1997)	54 979 701,29	39 446 917,46	24 602 052,67	14 908 743,77	31 437 509,80	28 215 846,42	193 590 771,41
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium (TTC)	13 575,99	76 404,15	85 729,77	2 893 010,97	1 074 365,29	1 355 583,11	5 498 669,28
Service extérieur Pompes Funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts de Garonne (TTC)	37 735,61	571 458,54	1 974 078,23	6 139 161,21	3 185 700,37	5 904 811,46	17 812 945,42
Eau Industrielle et sa régie	160 677,30	19 143,27	0,00	1 200,00	10 913,00	45 099,18	237 032,75
<b>Budgets Annexes Total investissements directs</b>	<b>106 968 923,40</b>	<b>149 912 245,73</b>	<b>216 979 541,24</b>	<b>209 156 864,39</b>	<b>151 192 257,80</b>	<b>103 576 777,82</b>	<b>937 786 610,38</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>	<b>322 515 411,09</b>	<b>361 476 161,39</b>	<b>393 439 718,83</b>	<b>383 695 902,24</b>	<b>317 381 094,33</b>	<b>269 458 438,41</b>	<b>2 047 966 726,29</b>

DEPENSES DOMAINES D'ACTION	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2015 à 2016
Développement économique Fonds de concours	2 345 546,82	4 739 304,76	8 300 739,52	4 137 430,20	4 997 402,27	1 692 691,75	26 213 115,32
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	3 260 000,00	1 699 878,63	4 580 836,00	2 817 160,46	2 124 959,67	48 000,00	14 530 834,76
Administration générale - Moyens	11 383,86	14 598,05	7 866,77	2 965,40	0,00	0,00	36 814,08
Incendie et secours	0,00	0,00		0,00	194 340,64	33 562,16	227 902,80
Cimetières	27 870,00	195 771,86	49 985,24	0,00	239 910,00	143 510,00	657 047,10
Urbanisme et Habitat - Fonds de concours	23 245 468,42	22 957 123,12	28 187 917,20	29 526 685,40	31 359 712,58	32 120 754,42	167 397 661,14
Ordures ménagères et environnement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Assainissement pluvial	143 173,74	14 324,40	99 612,66	507 838,56	2 474,50	0,00	767 423,86
Autres réseaux (réseau métropolitain télécommunications)	0,00	154 328,00	3 483,95	0,00	228 503,97	49 602,80	435 918,72
Transports fluviaux, maritimes, aériens, ferroviaire et routier (nationaux)	16 744 670,54	43 199 774,47	34 758 143,11	30 439 566,19	19 606 135,28	11 424 468,73	156 172 758,32
Voirie (fonds de concours)	1 781 123,80	642 012,19	1 638 467,46	3 023 013,26	6 383 473,67	5 040 344,73	18 508 435,11
Eau & Asst, préservation milieu naturel	817 298,22	560 737,30	557 017,29	1 854 507,05	1 572 791,47	683 429,93	6 045 781,26
Sports et Jeunesse et culture et divers	162 637,50	86 700,50	12 085 602,16	4 608 540,44	4 128 783,77	32 618 565,34	53 690 829,71
Parcs de Stationnement (HT)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe) (Tramway)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Transports (Budget annexe)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL INTERVENTIONS INDIRECTES</b>	<b>48 539 172,90</b>	<b>74 264 553,28</b>	<b>90 269 671,36</b>	<b>76 917 706,96</b>	<b>70 838 487,82</b>	<b>83 854 929,86</b>	<b>444 684 522,18</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>371 054 583,99</b>	<b>435 740 714,67</b>	<b>483 709 390,19</b>	<b>460 613 609,20</b>	<b>388 219 582,15</b>	<b>353 313 368,27</b>	<b>2 492 651 248,47</b>
<b>TOTAL B.A. Tramway</b>	<b>29 066 012,66</b>	<b>90 462 343,76</b>	<b>159 445 960,38</b>	<b>162 005 157,20</b>	<b>64 433 803,80</b>	<b>28 636 471,38</b>	<b>534 049 749,18</b>
<b>TOTAL GENERAL (Hors B.A. Tramway)</b>	<b>341 988 571,33</b>	<b>345 278 370,91</b>	<b>324 263 429,81</b>	<b>298 608 452,00</b>	<b>323 785 778,35</b>	<b>324 676 896,89</b>	<b>1 958 601 499,29</b>
<b>BUDGET PRINCIPAL Total investissements directs et indirects</b>	<b>264 085 660,59</b>	<b>285 828 468,94</b>	<b>266 729 848,95</b>	<b>251 456 744,81</b>	<b>237 027 324,35</b>	<b>249 736 590,45</b>	<b>1 554 864 638,09</b>

# RÉPARTITION DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES

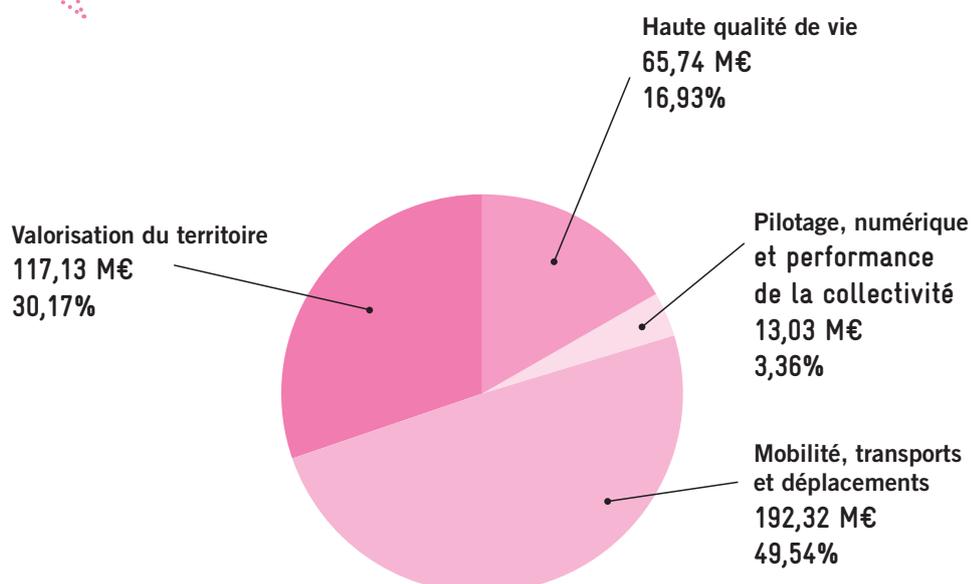
2016 total  
353,31 M€

Répartition de dépenses d'équipement  
Mouvements réels



2015 total  
388,22 M€

Répartition de dépenses d'équipement  
Mouvements réels



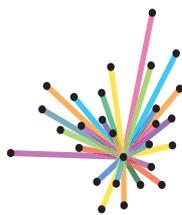
**Bordeaux Métropole**

**Réalisation**

**LAPAO**

**Impression**

**L'ATELIER**



**BORDEAUX  
MÉTROPOLE**

Esplanade Charles-de-Gaulle  
33045 Bordeaux cedex

[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)